

Concours de recrutement
des professeurs des écoles

Rapport sur la session 2007

La session 2007 est la deuxième session organisée en application des nouvelles dispositions réglementaires de l'arrêté du 10 mai 2005.

I. Les candidats

Bilan quantitatif :

Concours externe	Postes 304	<u>Inscrits</u> 2080	<u>Présents</u> 1319	<u>Admissibles</u> 550	<u>Admis LP</u> 304	<u>Admis LC</u> 150
------------------	---------------	-------------------------	-------------------------	---------------------------	------------------------	------------------------

3 ^{ème} concours	Postes 11	<u>Inscrits</u> 189	<u>Présents</u> 93	<u>Admissibles</u> 21	<u>Admis LP</u> 11	<u>Admis LC</u> 5
---------------------------	--------------	------------------------	-----------------------	--------------------------	-----------------------	----------------------

Total des 2 concours	315	2269	1412	571	315	155
----------------------	------------	-------------	-------------	------------	------------	------------

❖ Participation aux épreuves

- Le nombre de candidats inscrits au concours externe (2080) est légèrement inférieur à celui des sessions précédentes (2153 en 2006, 2196 en 2005, 2107 en 2004).
- Le nombre de candidats inscrits au 3^{ème} concours (189) est quant à lui nettement supérieur à celui de la session précédente (158) pour un nombre de places identiques.
- Pour le concours externe, le taux d'absentéisme reste à un niveau particulièrement élevé (36,6 %), supérieur à celui de la session précédente (35 %).
- Pour le 3^{ème} concours, seulement un candidat inscrit sur deux a participé aux épreuves. Ici encore la situation n'évolue pas d'une année à l'autre.

❖ Taux de pression

- Le nombre de places mises au concours externe et au 3^{ème} concours est pratiquement identique à celui de la session précédente (312 postes en 2006, 315 postes en 2007).

Pour le concours externe le nombre d'inscrits pour un poste à pourvoir s'établit à 6,84 contre 7,15 à la précédente session. En revanche, le nombre d'admissibles a été moins élevé qu'en 2006 (550 contre 606 soit 1,8 candidat pour 1 place).

Après délibération le jury a classé 150 candidats sur la liste complémentaire du concours externe et 5 candidats sur celle du 3^{ème} concours. La moyenne des notes obtenues par les derniers candidats retenus étant sensiblement égale sur les deux listes.

❖ Origine et caractéristiques des candidats

La féminisation du recrutement reste à un niveau élevé (86,5 % sur liste principale et 82 % sur liste complémentaire), comparable aux années précédentes (86,2 % pour la moyenne des 3 sessions précédentes).

22,6 % des candidats possèdent un diplôme supérieur à la licence ce qui ne marque pas d'évolution sensible par rapport aux sessions précédentes (21,6 % en 2006 et 2005, 22,5 % en 2004).

Les mères de 3 enfants représentent 4,27 % des candidats inscrits contre 5,6 % à la session précédente.

Les candidats issus de l'IUFM représentent 25,6 % des inscrits au concours externe contre 23,7 % à la session précédente.

Au total, ces données semblent indiquer une grande stabilité dans le profil et les motivations des candidats.

II. Les épreuves d'admissibilité

✓ Concours externe (550 admissibles – 304 postes)

Sur les 2080 candidats, 1208 se sont inscrits sur la composante majeure Histoire et 872 sur la majeure Sciences.

Nombre de présents :

- Français : 1318 soit 36,6 % de candidats absents.
- Mathématiques : 1292 soit 37,8 % de candidats absents.
- Histoire / Géographie / Sciences : 1287 soit 38,1 % de candidats absents.

Ce taux d'absentéisme est très élevé, supérieur à celui de la session précédente de plus d'un point.

D'une manière générale, les résultats observés sont meilleurs que pour la session précédente, tout en restant inégaux entre les disciplines.

Les moyennes sont les suivantes :

- Français : 9,58 (9,48 en 2006)
- Mathématiques : 12,42 (10,13 en 2006)
- Histoire / Géographie / Sciences : 10,34 (8,95 en 2006)

La distribution des notes est la suivante :

	Note éliminatoire	Note 5 à 10	Note 10 à 15	Note > 15
Français	11,6 %	47,17 %	40,59 %	4,5 %
Mathématiques	2,6 %	22,8 %	51,7 %	22,8 %
Hist./Géo./sciences	6,8 %	35,8 %	46,8 %	10,4 %

- Le pourcentage élevé de notes éliminatoires en français sanctionne les défauts suivants :
 - Travail incomplet ou inachevé révélant une mauvaise gestion du temps par le candidat.
 - Absence de soin dans la présentation et l'écriture.
 - Qualité de langue médiocre, inacceptable pour un futur professeur des écoles.
 - Manque d'organisation du propos en particulier pour la synthèse.
 - Traitement erroné de la question de grammaire qui reflète un manque de connaissances de base.
 - Analyse superficielle des documents pédagogiques.

- Pour l'épreuve Histoire/ Géographie et Sciences & Technologie :
Les résultats d'ensemble sont meilleurs pour les candidats qui ont choisi la composante majeure Sciences. En effet la note moyenne pour la composante Sciences est de 8,52 / 14 contre 7,33 / 14 pour la composante Histoire / Géographie.
Toutefois les résultats de la composante mineure Histoire et Géographie sont supérieurs. En effet la note moyenne pour la composante Histoire / Géographie est de 3,01 / 6 contre 2,31 / 6 pour la composante Sciences & Technologie.
- De manière globale le 1^{er} candidat admissible totalise 141,4 points soit une moyenne de 17,63 / 20.

✓ Troisième concours

Sur les 189 inscrits, le nombre de présents se répartit ainsi selon les épreuves :

- Français : 93 soit 50,8 % de candidats absents.
- Mathématiques : 91 soit 51,8 % de candidats absents.
- Histoire / Géographie / Sciences : 90 soit 52,4 % de candidats absents.

Les résultats sont nettement plus faibles que ceux enregistrés pour le concours externe mais supérieurs à ceux de la session précédente.

Les moyennes sont les suivantes :

- Français : 9,06 (7,32 en 2006)
- Mathématiques : 10,64 (8,42 en 2006)
- Histoire / Géographie / Sciences : 7,18 (7,19 en 2006)

La distribution des notes est la suivante :

	Note éliminatoire	Note 5 à 10	Note 10 à 15	Note > 15
Français	20,4 %	39,8 %	31,8 %	8,6 %
Mathématiques	8,8 %	42,8 %	31,8 %	16,5 %
Hist./Géo./sciences	20 %	43,3 %	30%	6,6 %

- Les observations sont les mêmes, de façon accentuée, que pour le concours externe quant aux faibles performances d'un trop grand nombre de candidats en français.
- En Histoire / Géographie, les résultats sont particulièrement faibles (4,87 / 14 en note moyenne pour la composante majeure et 2,30 / 6 en note moyenne pour la composante mineure).

- De manière générale, le premier candidat admissible obtient 143,4 points soit une moyenne de 17,93 / 20.

La présentation succincte des épreuves d'admissibilité est complétée par les rapports des commissions.

III. Les épreuves d'admission

Il convient de noter la bonne tenue des épreuves et le niveau très satisfaisant d'un grand nombre de candidats.

Pour le concours externe, seuls 18 candidats sur les 550 (3,3 %) ont obtenu une note inférieure ou égale à 5 à l'entretien.

Par ailleurs le 1^{er} candidat a obtenu un total général de 236,65 points soit une moyenne de 16,90 / 20 et le dernier candidat admis sur liste principale un total de 175,70 points soit une moyenne de 12,55 / 20.

Les tendances générales sont les suivantes :

↳ Epreuve d'entretien : moyenne générale 12,17 / 20

Notes inférieures ou égales à 5.....	3,3 %
Notes comprises entre 5 et 10.....	24,6 %
Notes comprises entre 10 et 15.....	52,5 %
Notes supérieures à 15	19,1 %

↳ Epreuve de langue obligatoire

Anglais :	moyenne 11,63 / 20
Allemand :	moyenne 13,46 / 20
Espagnol :	moyenne 13,06 / 20
Italien :	moyenne 16,00 / 20
Portugais :	moyenne 17,50 / 20

Pour ces deux dernières disciplines très peu de candidats étaient concernés (1 en italien et 2 en portugais).

Il faut noter une très forte représentation de la langue anglaise (442 candidats) et un bon niveau d'un grand nombre de candidats dans cette discipline où 100 d'entre eux obtiennent une note comprise entre 16 et 20.

↳ Epreuve d'Education Physique et Sportive

Moyenne : 10,53

Le rapport de la commission donne des indications très précises sur le déroulement et les résultats de chacune des composantes de cette épreuve. A noter pour l'épreuve pratique un niveau de préparation en progrès par rapport à la session précédente et une baisse du nombre de dispenses.

Pour le 3^{ème} concours : (21 admissibles – 11 postes)

Seuls 3 candidats ont été éliminés lors de l'épreuve d'entretien.

Le 1^{er} candidat reçu totalise 233,69 points soit une moyenne de 16,69 / 20 et le dernier reçu sur liste principale totalise 185,54 points soit une moyenne de 13,25 / 20.

Le 11^{ème} candidat classé obtient une note de 14/20 à l'épreuve d'entretien (moyenne de l'épreuve 11,64 / 20).

Pour l'épreuve de langue, les résultats sont les suivants :

Anglais : moyenne 12,65 / 20

Allemand : moyenne 14,50 / 20

Espagnol : moyenne 12,75 / 20

Pour l'épreuve d'Education Physique et Sportive, la moyenne s'établit à 9,74 / 20.

En conclusion, il faut souligner la parfaite organisation des épreuves qui ont pu se dérouler de façon très satisfaisante pour l'ensemble des candidats et pour les membres des commissions.

Concours de recrutement des professeurs des écoles

Rapport sur la session 2007

Annexes

1. Rapport de la commission de l'épreuve de Français
2. Rapport de la commission de l'épreuve de Mathématiques
3. Rapport de la commission de l'épreuve d'Histoire / Géographie
4. Rapport de la commission de l'épreuve d'Entretien et Littérature
5. Rapport de la commission de l'épreuve d'Entretien et Musique
6. Rapport de la commission de l'épreuve d'Entretien et Arts Visuels
7. Rapport de la commission de l'épreuve d'Anglais
8. Rapport de la commission de l'épreuve d'Espagnol
9. Rapport de la commission de l'épreuve d'Education Physique et Sportive

1 - RAPPORT DE LA COMMISSION DE L'ÉPREUVE DE FRANÇAIS

I – Données statistiques.

Nombre copies corrigées	Moyenne générale	Moyenne des 50 % centrales	% Copies < 5	% Copies 5,5 à 9,5	% Copies 10 à 13,5	% Copies 14 et >
1412	9,47	9,68	12.46	36.04	38.7	12.81

II – Remarques sur le sujet proposé.

Conformément aux textes officiels, l'épreuve de français a vocation à évaluer la maîtrise didactique du candidat, à apprécier son aptitude à analyser une documentation pédagogique ainsi que ses capacités de pensée et de maniement de la langue.

Le sujet de la session 2007 invitait à s'interroger sur la place, le rôle, les difficultés ainsi que les atouts de la lecture à haute voix, dans l'enseignement de la lecture à l'école.

- Le corpus de **la synthèse** permettait d'identifier différentes fonctions possibles de la lecture à haute voix. Les trois documents mettaient tout d'abord en évidence le statut particulièrement ambigu voire la mauvaise image dont peut souffrir la lecture à haute voix. A cheval « entre » l'écrit et l'oral, entre déchiffrage et communication (textes 1, 2 et 3), ne se résumant souvent qu'à un moyen d'évaluation, prenant rarement en compte « l'intelligence du texte » (texte 3), mobilisant la recherche de précision au détriment de la compréhension, négligeant le plaisir de lire et de communiquer, pouvant susciter chez les élèves des attitudes négatives voire anxieuses, cette activité, largement pratiquée il y a quelques décennies (voir la perspective historique du texte 2), est généralement décriée.

Les textes montraient néanmoins que, bien conçue, elle peut receler un intérêt pédagogique certain, de trois ordres essentiellement : elle offre un point d'appui vivant pour les activités dialogiques en vue de débats interprétatifs (texte 1) ; mise au service d'autres objectifs, elle est, comme le montrent particulièrement le texte 1 avec prudence et le texte 2, un moyen de faire progresser tous les élèves dans différents aspects de la lecture (représentation orthographique et phonologique, traitement de la ponctuation, meilleure compréhension) ; lectures à haute voix du maître ou des élèves peuvent également servir à observer les stratégies de lecture (fin du texte 1).

Les trois documents soulignaient enfin que la lecture à haute voix, conçue comme acte de communication à part entière, ressortit aussi aux arts de l'oral. On insistait alors, dans le texte 3 par exemple, sur les critères de qualité requis tels que l'expressivité, l'intelligence du propos, l'intelligibilité de l'oralisation, la compréhension des mots-clés et des effets de style, la perception juste du découpage syntaxique. Le partage des interprétations participe lui aussi de cet acte de communication. Levier pédagogique bien pensé, la lecture à haute voix, aux yeux des différents auteurs du corpus qui était proposé, peut en définitive aider à créer une communauté de lecteurs.

- **La question de grammaire** exigeait des candidats qu'ils soient capables d'une part d'identifier correctement des formes verbales, d'autre part de les justifier. Le passage sélectionné du conte de Perrault contenait quatre formes au subjonctif, systématiquement placées en propositions subordonnées (deux formes au présent –« envoie, allez »- et deux à l'imparfait –« bât, fût »-). L'expression du but (« afin que »), d'une nécessité (« il faut que », « je veux que »), donc d'actions envisagées, ou la présence d'une tournure superlative (« le plus beau flacon ») justifiaient le recours à ce mode. On pouvait également préciser de quelles façons le principe de la concordance des temps régissait le choix de tel ou tel temps du subjonctif. Quant au présent de l'indicatif, il était facile de repérer ses emplois : présent marquant une généralité (« comme on aime naturellement son semblable ») et présent dit d'énonciation (ou d'actualité) dans les dialogues.
- **La question complémentaire** demandait aux candidats de proposer une réflexion proprement pédagogique et de se poser des questions relatives ici à la mise en œuvre de la lecture à haute voix. Le second exercice pouvait par exemple être traité en prenant appui sur le document A qui dessinent trois types de critères d'évaluation. L'exercice 3 offrait une question très ouverte et différents classements étaient bien sûr possibles : par type de lecture, par type de regroupement d'élèves, selon la visée, etc. Quant aux difficultés prévisibles du texte des *Fées*, elles étaient de divers ordres : vocabulaire vieilli, syntaxe complexe, usage particulier du subjonctif, maniement subtil de l'ironie, etc.

III – Remarques sur les copies des candidats.

Le jury a apprécié les copies à la fois précises et concises, capables d'une réflexion didactique pertinente, écrites avec justesse et clarté, rigoureuses dans la démonstration et reflétant une maîtrise assurée de la langue. Une bonne connaissance des *Programmes* de l'Ecole élémentaire était également attendue.

Il a sanctionné les copies présentant les défauts suivants :

- **Un travail incomplet ou inachevé révélant une mauvaise gestion du temps par le candidat.**
- **Une absence de soin dans la présentation et l'écriture.** Signalons que certains correcteurs étaient parfois amenés à fournir des efforts considérables pour déchiffrer la copie.
- **Une qualité de langue médiocre et donc inacceptable pour un futur professeur des Ecoles.** Des erreurs d'orthographe (« *cette aspect* »), des barbarismes (« *anxiosité, ils acquériront* »), une écriture « texto » ou abrégée, des négligences de ponctuation, des familiarités (« *Pas évident* ») et tics de langage (« *diverses et variées* », « *enjeux* ») ou encore une syntaxe incorrecte et une ponctuation aléatoire (verbe et sujet séparés par une virgule) ont été souvent déplorés. L'expression est rarement fluide et les articulations du propos font régulièrement défaut.
- **Le manque d'organisation du propos, en particulier pour la synthèse.** Certains candidats se contentent de présenter –voire, dans certains cas, de paraphraser- les idées des textes de référence de façon linéaire, fastidieuse et par simple juxtaposition. Dans ce cas, les documents ne sont pas mis en relation, pas confrontés ni réellement analysés, on ne trouve pas de problématique ni de plan (rappelons que thématique, problématique et plan sont trois choses différentes). Certaines copies ne contiennent pas non plus de conclusion.
- **Un traitement erroné de la question de grammaire qui reflète un manque de connaissances de base.** La question sur le subjonctif a tout particulièrement été redoutable

pour beaucoup et a révélé des lacunes inquiétantes. De très nombreuses autres formes verbales ont ainsi été proposées telles que des participes présents, des conditionnels, des passés simples... Est-il besoin par ailleurs de rappeler cette évidence : « que » n'entraîne pas nécessairement le subjonctif ?

La question sur le présent de l'indicatif a montré que nombre de candidats confondaient présent et passé simple dans le cas de formes homophones (« dit »).

Certains candidats choisissent même de sacrifier la question de grammaire, preuve, s'il en était besoin, que leurs connaissances sont très insuffisantes en ce domaine. Or, c'est souvent la question de grammaire qui peut faire la différence dans un classement. D'autre part, un professeur des Ecoles se doit bel et bien d'enseigner à ses élèves une grammaire correcte et maîtrisée.

- **Une analyse des documents pédagogiques superficielle.** Si l'exercice 1 de la question complémentaire a souvent été correctement traité, les exercices 2 et 3 ont pu occasionner des réponses énumératives sans référence aux documents du dossier et peu substantielles. Les réponses à l'exercice 3, mal organisées, ressemblaient parfois à une sorte de « fourre-tout » dans lequel on croyait bon alors de placer des connaissances théoriques diverses et malheureusement hors sujet. Le jury attend, aux questions complémentaires, des réponses synthétiques.

IV – Conseils aux candidats.

Se préparer sérieusement au concours exige de :

- **s'informer** précisément sur les *Programmes* des trois cycles de l'Ecole primaire. Consulter les documents d'*Accompagnement* est également une nécessité.
- **se doter d'outils didactiques** en consultant la bibliographie suivante :

ANGOIJARD, André, *Savoir orthographier*, Hachette, Paris, 1994.

BEAL Yves, LACOUR Martine, MAÏAUX Frédérique, *Ecrire dans toutes les disciplines, De l'apprentissage à la création*, Cycle 3, Bordas pédagogie (Enseigner aujourd'hui), 2004.

BRIGAUDIOT, coordonné par, *Apprentissages progressifs de l'écrit à l'école maternelle*, Hachette Education, Paris, 2000

BRUNER Jerome, *Comment les enfants apprennent à parler*, Retz 1987.

CAPPEAU, Paul, ROUBAUD, Marie-Noelle, *Enseigner les outils de la langue avec les productions d'élèves*, Bordas, Paris, 2005.

DELAMOTTE Régine – PENLOUP Marie-Claude, et autres, *Passages à l'écriture*, PUF, Paris 2000

DOLZ Joaquim, SCHNEUWLY Bernard, *Pour un enseignement de l'oral*, ESF 1998

DUCANCEL Gilbert, coordonné par, *Sens et code au cycle 2, Apprentissage progressif de l'écrit*, Hachette éducation, Paris, 2006

GARCIA-DEBANC, PLANE, Sylvie, coordonné par, *Comment enseigner l'oral à l'école primaire*, Hatier, Paris, 2004.

GIASSON Jocelyne, *La compréhension en lecture*, De Boeck Université, Bruxelles, 1990.

GIASSON Jocelyne, *Les textes littéraires à l'école, Des outils pour enseigner*, De Boeck-Wesmael, mai 2005

INRP, *REPERES, Les ratés de l'apprentissage de la lecture*, numéro 36, INRP, LYON, à paraître.

JEANJEAN ET MASSONNETT, *Pratiques de l'oral en maternelle*, Retz, Paris, 2001.

LEON Renée, *Enseigner la grammaire et le vocabulaire à l'école*, Hachette Education, 2000.

OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA LECTURE, *Maîtriser la lecture*, CNDP, O..Jacob , 2000

TAUVERON Catherine, Ouvrage dirigé par , *Lire la littérature à l'école*, Paris, Hatier.

OUZOULIAS André, *Favoriser la réussite en lecture : Les MACLE*, SCEREN – Editions RETZ, 2004

TAUVERON Catherine, SEVE Pierre, *Vers une écriture littéraire ou comment construire une posture d'auteur à l'école de la grande section au CM*, Hatier pédagogie, 2005

TOMASSONE Roberte, *Pour enseigner la grammaire*, T1 et T2, Delagrave pédagogie, 1996, 2002

- **s'entraîner en temps réel** pour apprendre à gérer son temps. C'est aussi un moyen pour affiner son discours écrit et perfectionner le mode argumentaire.

On peut prévoir de consacrer respectivement de 1 heure 30 à 2 heures à la synthèse de documents, moins d'une heure à l'analyse des questions pédagogiques, et une demi-heure maximum au travail sur la grammaire. Il importe également de réserver le temps nécessaire à la relecture attentive de la copie.

- **s'exercer régulièrement à l'exercice de synthèse**, afin d'en maîtriser les règles et les exigences. Nous en rappellerons ici quelques-unes :
 - Une introduction qui présente le corpus et le thème du dossier, qui formule une problématique claire et appropriée, qui annonce enfin le plan de la synthèse (plan qui doit ensuite être respecté).
 - Un développement qui utilise et confronte méthodiquement (similitudes, complémentarités, oppositions, contradictions) les documents, qui distingue bien l'essentiel de l'accessoire et qui respecte les exigences de précision, de concision et d'objectivité. Il est indispensable que les candidats s'entraînent à construire un développement organisé et balisé (connecteurs logiques, mise en paragraphes, transitions sont là pour guider le lecteur et lui assurer une lecture efficace) et s'astreignent à faire référence sans cesse aux textes. En outre, il s'agit d'éviter toute impression de délayage.
 - Une conclusion nette et pertinente.
- préparer davantage **la question de grammaire** en révisant continuellement ses connaissances de base.
- **penser intelligemment la question complémentaire**. Cela signifie que l'on met bien en relation ce second volet de l'épreuve avec le premier (on s'appuie sur la didactique pour conduire l'analyse des démarches pédagogiques). Il s'agit également de faire preuve de bon sens et de rester concret.

- **faire preuve d'une constante vigilance** : veiller à la qualité de la rédaction, de l'expression (proscrire le métalangage mal dominé), de l'écriture. Prendre du temps pour lire et analyser correctement les consignes afin d'y répondre avec pertinence et d'éviter les digressions.

IA – IPR de Lettres

2 – RAPPORT DE COMMISSION DE L'ÉPREUVE DE MATHÉMATIQUES

Résultats

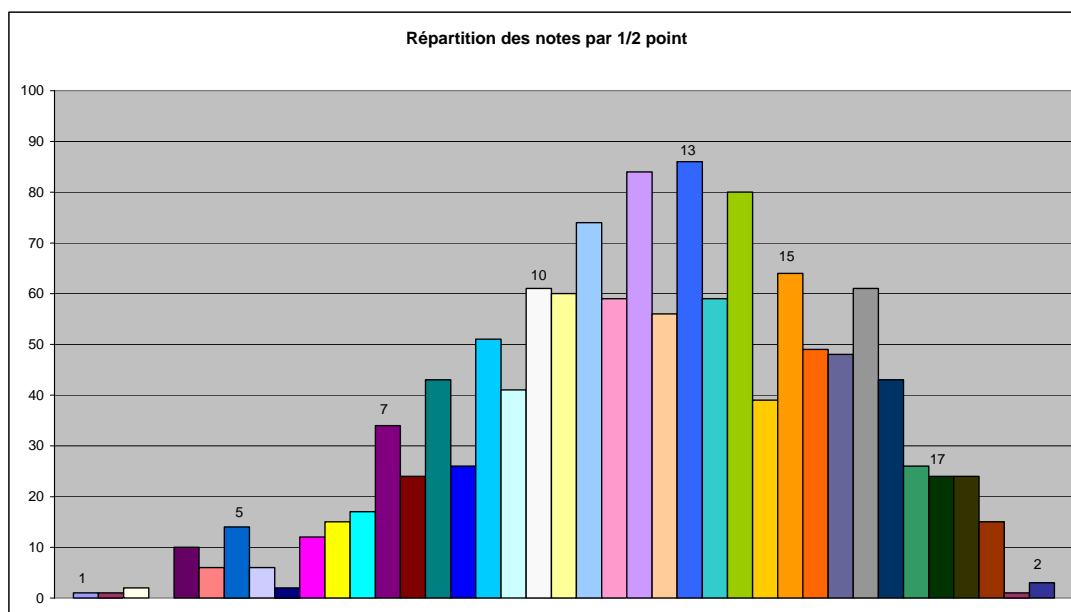
1292 candidats ont composé en mathématiques sur un sujet commun au concours externe et au troisième concours. Ces copies ont été corrigées par 21 binômes de correcteurs avec le système de double correction.

Les sujets étant communs, les résultats présentés ci-dessous concernent les copies des deux types confondus de concours.

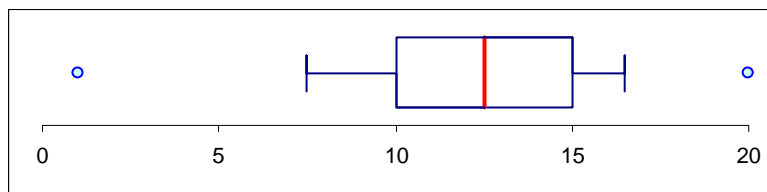
Sur l'ensemble, 41 copies ont obtenu une note éliminatoire inférieure à 5.

La moyenne est 12,3, valeur arrondie au dixième, avec un écart-type arrondi à 3,5.

Sur l'ensemble des jurys, les notes vont de 1 à 20. Elles se répartissent de la façon suivante :



On peut résumer l'ensemble des résultats par le diagramme suivant



Les valeurs intervenant sur le diagramme sont :

Minimum	D ₁ (1 ^{er} décile)	Q ₁ (1 ^{er} quartile)	Médiane	Q ₃ (3 ^{ème} quartile)	D ₉ (9 ^{ème} décile)	Maximum
1	7,5	10	12,5	15	16,5	20

Les résultats de cette session 2007 sont globalement bons avec le maximum de 20 atteint pour deux copies.

Remarques sur le sujet et les connaissances mathématiques à mettre en oeuvre

Le sujet de l'épreuve de mathématiques de la session 2007 comportait quatre exercices dont deux questions complémentaires sur la mise en oeuvre en situation d'enseignement.

- Le premier exercice portait sur des connaissances d'arithmétique et des notions de multiple et de critère de divisibilité. Il est effectivement important pour un futur professeur des écoles de savoir maîtriser le concept de nombres, et la numération positionnelle en base dix. Les opérations à effectuer tant en calcul mental, qu'en calcul posé ou instrumenté font partie du bagage nécessaire pour la maîtrise du calcul sous toutes ses formes dans les compétences attendues du socle.
- La question complémentaire associée à ce premier exercice permet de faire le lien entre les savoirs théoriques et leur adaptation pour l'apprentissage des élèves. La construction du nombre est pour de jeunes enfants difficile à comprendre et les obstacles qu'ils rencontrent doivent être analysés, en toutes connaissances, par leur enseignant.
Dans les méthodes de résolution, il est essentiel qu'un futur enseignant prenne en compte des procédés de raisonnement par essai-erreur et qu'il soit capable d'aller de recherche de solutions possibles à une démonstration d'un cas général. Au cours de ces résolutions, la calculatrice doit être un support facilitateur de la pensée et non un outil technique utilisé de manière automatique. Ce qui était proposé permettait aux candidats de faire preuve de réflexion et de montrer leurs connaissances d'ordre didactique liées aux erreurs des élèves. Lors de la correction, on a pu voir quelques copies où les erreurs produites par les candidats sont du même ordre que celles des élèves.
- L'exercice deux est centré sur la reproduction de figures « à la règle non graduée et au compas » et des calculs classiques d'aires de lunules et de disque. Il pouvait permettre de vérifier les connaissances utiles pour les tracés et constructions et les connaissances d'unités de mesure d'aires. Un problème de gestion du temps est à indiquer : certains candidats ont utilisé les lignes du quadrillage des copies ce qui les favorise par rapport à ceux qui ont tracé la figure en biais et utilisé équerre ou compas pour tracer des perpendiculaires.
- Le troisième exercice permet d'apprécier des connaissances de base sur la reconnaissance d'image par une transformation et sur les quadrilatères (calculs et justifications par utilisation de propriétés classiques dont le théorème de Pythagore). Il ne s'agit pas seulement de connaître l'existence d'un théorème, de savoir l'appliquer mais également de savoir raisonner et restituer de manière organisée ses connaissances. Là encore avoir des connaissances, comme par exemple la valeur de la diagonale d'un carré, a permis à certains candidats d'optimiser leur temps de recherche. De plus une méthode par découpage et recollement, non explicitée dans le corrigé, pouvait être utilisée pour la quatrième question, cette méthode s'apparente à l'introduction de la notion théorique de l'aire d'une surface. L'énoncé de la question 4 et les éléments du corrigé ont provoqué quelques interrogations lors de la correction. En effet, ce procédé par découpage-recollement pouvait remplacer d'autres méthodes plus formelles telles que celles utilisées dans les éléments de correction, plus calculatoires. De plus il était attendu de la part de candidats un travail à approfondir sur les différenciations entre valeur exacte et valeurs approchées.
- La question complémentaire pouvait permettre d'appréhender la notion de variable didactique. En tant qu'enseignant, il est important de savoir choisir le support approprié qui déclenche chez les élèves différentes procédures. Cette partie est à rapprocher des méthodes par découpage et recollement qui sous-tendent la notion d'aire et pouvait être mise en relation et validée par la quatrième question de l'exercice correspondant.
- L'exercice quatre repose sur des connaissances d'analyse et d'algèbre autour de liens affines entre deux grandeurs et de situation de non proportionnalité. Il permet de montrer des

possibilités de progression dans l'abstraction : passer de la correspondance dans des cas numériques donnés à la fonction traduisant ces liens.

Les contenus mathématiques mis en œuvre dans les questions sont classiques avec un aspect plutôt facile d'approche, mais les modèles sont à mettre en place par le candidat ce qui laisse place à une prise d'initiatives. Dans l'ensemble, la démarche par « essais-erreurs » et preuve est sous-jacente à tous les exercices et introduit le travail sur des séquences plus didactiques de certaines questions. L'enseignant se doit de poser aux élèves des situations qui permettent une réelle activité intellectuelle, de débattre et d'écrire des mathématiques. Les questions ont semblé être peu sélectives par rapport aux connaissances pédagogiques. Les questions d'ordre didactique permettaient de faire une différence entre les candidats : ceux qui restent au niveau d'un constat et ceux qui développent leur réflexion.

Remarques sur les copies des candidats

Si certaines copies sont excellentes, d'autres sont navrantes par le peu de connaissances mathématiques.

- 1) Les questions posées ne laissent que peu de place à une mauvaise maîtrise du vocabulaire mathématique, pourtant, certaines réponses sont accompagnées d'un langage approximatif, reflet des manques et des maîtrises mal assurées sur les nombres et les éléments de géométrie. À la lecture de certaines copies, on dénote une mauvaise connaissance de la numération et une mauvaise compréhension de la numération de position. Il est inadmissible que les candidats ne maîtrisent pas le vocabulaire de base et les notations de géométrie, confondent chiffre et nombre, droite et segment, hauteur et côté d'un triangle, écrivent « aire d'un cercle » au lieu de « aire d'un disque ». La notion d'axe de symétrie est quelquefois mal appréhendée : au lieu d'une droite, c'est quelquefois un point ou trois points, parfois une longueur.
- 2) De même le sens de l'égalité n'est pas compris, quelques candidats emploient de façon abusive le signe d'égalité. Ainsi on peut lire des suites d'égalité sans lien réel entre les quantités. De plus on note un mélange d'utilisation entre les signes « = » ou « ≈ », ce qui implique une non différenciation de ce que sont les valeurs exactes et valeurs approchées. Les calculs font appel parfois à des valeurs arrondies que l'on garde et amplifie de calcul en calcul, pour enfin indiquer une valeur qui n'a plus rien d'exacte (ou ayant trouvé 1,41, certains marquent la réponse $\sqrt{2}$ sans aucune justification). Du sens proche des verbes ordonner et comparer, il découle une confusion entre ordre de grandeur d'un nombre et comparaison de nombres.
- 3) Un grand nombre de copies font apparaître des méconnaissances sur les propriétés usuelles des quadrilatères. Une confusion existe entre grandeur et mesure, si la forme n'est pas la même alors l'aire ne peut être la même. Certaines réponses montrent que le concept de transformation est loin d'être compris : un triangle peut avoir trois symétries par une symétrie centrale.
- 4) La figure géométrique demandée est, pour certains, plus qu'approximative. D'autres prennent les mesures sur le dessin pour effectuer les calculs ou pour justifier leurs démarches. Certains candidats restent à un simple niveau d'observation et ne cherchent pas à justifier leurs

réponses : pour eux la vue remplace la démarche de justification. Pour eux, on voit donc c'est vrai, on ne distingue pas sembler et être.

Pour certains, il y a beaucoup d'affirmations gratuites. Les contenus mathématiques ne sont pas justifiés. Des théorèmes ou propriétés sont quelquefois énoncés dans un langage approximatif ou utilisés de façon inappropriée, sans vérifier toutes les hypothèses. C'est toute la démarche demandée, voire même la démarche mathématique qui ne semble pas appréhendée. La rigueur n'est pas complète.

Si certains éléments ne sont pas tracés sur le dessin, des candidats ne les utilisent pas pour leur raisonnement. C'est toute la démarche de distinction entre dessin et figure que certains ne maîtrisent pas. Ils n'ont pas pris l'habitude de voir la partie de la figure utile, voire même de décomposer en sous-figures de base celles qui interviennent dans une figure.

Concernant la partie didactique, les réponses se limitent à quelques constats, les analyses sont peu présentes. Une confusion existe entre compétence et objectif. Le langage employé est très souvent codifié et les explications sont longues, de l'ordre du descriptif plus que d'une réelle analyse des travaux d'élèves. Certains vont même jusqu'à porter un jugement de valeur sur le travail de l'élève. Peu font le lien entre partie mathématique et partie didactique. De plus, dans certaines copies, les réponses reflètent une mauvaise maîtrise des programmes du cycle 3.

- 5) Il existe dans de nombreuses copies des problèmes de compréhension ou de non respect des consignes. Beaucoup de candidats survolent les questions, et numérotent mal leurs réponses. La qualité de soin n'est pas toujours présente. Certaines copies sont mal présentées, certaines présentant une écriture presque illisible, à cause de problèmes de graphie. On remarque pour certains une pauvreté du vocabulaire employé et beaucoup de fautes d'orthographe. Ceci permet de penser que beaucoup ne prennent pas le temps de se relire.

Quelques conseils aux candidats

- 1) Les candidats doivent garder à l'esprit qu'ils sont de futurs professeurs dont la conduite doit servir d'exemple à leurs futurs élèves :
 - Ils doivent donc avoir leurs propres instruments de construction géométrique ou calculatrice (si son emploi est autorisé), éviter d'employer des surcharges de « blanc correcteur ».
 - Ils doivent vérifier que les documents annexes sont bien remis dans leur copie. Ce qui amène à savoir gérer le temps.
 - Ils doivent apporter plus de minutie aux constructions géométriques.
 - Il est nécessaire qu'ils aient un souci de soin, de lisibilité dans la présentation, de précision et de correction du langage ainsi qu'une orthographe correcte.
- 2) Les candidats doivent apporter la plus grande rigueur mathématique dans la rédaction de leurs explications, employer des théorèmes ou des définitions clairement explicités, organiser des réponses claires, précises et concises. Ils doivent être capable d'élaborer et de rédiger une démonstration tant dans le cadre algébrique que géométrique. Les candidats doivent garder à l'esprit qu'une rédaction mathématique se doit d'être claire et précise. Les connaissances de base du programme de troisième de collège doivent être correctement maîtrisées.
- 3) Il serait utile que les candidats approfondissent leur réflexion sur l'analyse de procédures correctes ou erronées mises en œuvre par des élèves. Cela leur permettrait d'identifier des erreurs types, de les utiliser de façon positive et formative. L'analyse d'erreurs doit aboutir dans tous les cas à une interprétation et non à un simple constat. Les candidats doivent centrer leur réflexion sur une analyse des outils en jeu qui conduit à analyser les procédures de l'élève

et non par rapport à une critique et pratique du professeur. Dans tous les cas une simple explication est plus parlante qu'un long développement.

- 4) Préparer le concours implique que les programmes des trois cycles de l'école primaire soient connus et que les candidats s'appliquent à élaborer des propositions de séances ou de remédiation ne se limitant pas à de simples descriptions. Il serait bon que les candidats s'exercent à un regard de critiques didactiques sur les démarches pédagogiques adoptées par les manuels. Cela nécessite de se construire une documentation personnelle plus élargie que la simple lecture des manuels.

IA-IPR de mathématiques

3 – **RAPPORT DE LA COMMISSION DE L'ÉPREUVE D'HISTOIRE - GÉOGRAPHIE**

Seize binômes de correcteurs (l'un du premier degré, l'autre du second degré) ont corrigé chacun environ quatre-vingt copies d'histoire géographie en double correction.

Lors de la remise des copies aux correcteurs, les attentes ont été définies en commun à partir du travail de la commission d'entente restreinte ayant analysé quelques copies-tests. Après correction, les notes ont été harmonisées d'une part pour la composante mineure, d'autre part pour la composante majeure.

Les remarques ci-dessous sont celles que les correcteurs ont souhaité porter à la connaissance des candidats afin qu'ils améliorent leur préparation, de nombreux candidats paraissant ne pas avoir vraiment travaillé cette épreuve tandis que d'autres font preuve de connaissances tant sur le plan scientifique que sur celui des attendus de l'épreuve. Celle-ci est donc sélective.

Pour les candidats qui se prépareraient seuls, on peut conseiller un double travail : un travail de révision ou de découverte à partir des manuels d'histoire et de géographie de lycée (en fonction bien évidemment du programme du concours), et un travail d'appropriation des grandes notions en s'appuyant sur les hiérarchisations contenues dans les manuels de collège.

Première partie de la composante majeure ou composante mineure

Les caractéristiques de la Renaissance artistique en France

Les candidats doivent posséder quelques repères chronologiques bien établis : la Renaissance ne va pas de l'art roman à Versailles voire aux Lumières ou au romantisme. En effet, la Renaissance est à la fois un mouvement artistique, et une période dont les contours doivent être identifiés et précisés. Le jury n'attendait pas une restitution sur la Renaissance en général (et donc la Renaissance italienne), mais quelques éléments précis sur la Renaissance française (le rôle des rois et d'artistes italiens venus en France, le développement des châteaux de la Loire ou de Fontainebleau, l'affirmation d'une Renaissance française à partir du début du XVI^e siècle semblaient incontournables, tout autre développement sur le sujet étant le bienvenu.

Les villes nouvelles en France

Beaucoup de candidats ayant pris l'histoire géographie comme composante mineure n'ont pas traité cette question. Le jury a également constaté beaucoup de hors sujet, avec de longs développements sur la politique des grands ensembles, les banlieues, la périurbanisation ou le réseau urbain français. Le vocabulaire utilisé n'est pas toujours maîtrisé et n'est donc pas employé à bon escient, ainsi des mots « macrocéphalie » « monocéphalie » ou « polarisation ».

Certains candidats ayant des connaissances sur le sujet ont bien expliqué le cadre de création des villes nouvelles dans les années 1960, mais peu ont pensé à en faire un bilan aujourd'hui.

Pour cette composante mineure, le jury est conscient que les candidats ne peuvent apporter de longs développements factuels. Il attend en revanche que les notions utilisées, peu nombreuses, soient précises. Il apprécie donc la délimitation dans l'espace et/ou dans le temps et les caractéristiques du phénomène (généralement deux à quatre caractéristiques majeures) : si le vocabulaire est exact, le jury se satisfait de cette définition, étoffée éventuellement d'exemples (lieu, œuvre) qui ne peuvent être développés. Le jury ne mesure bien évidemment pas la qualité à la longueur de la réponse, mais si trois à quatre lignes paraissent généralement insuffisantes, point n'est besoin d'avoir rempli une page entière pour obtenir les points attribués à la question.

Deuxième partie de la composante majeure : Le tourisme facteur d'évolution des territoires métropolitains

Ce sujet semble avoir paru facile aux candidats, mais cette impression est trompeuse car il nécessitait une réflexion géographique et non un discours de sens commun. Peu de candidats ont réellement traité le sujet dont le centre était l'évolution des territoires, la plupart ayant traité « le tourisme en France ».

Le jury attendait une définition du tourisme, l'usage d'un vocabulaire adapté et maîtrisé, des connaissances exactes.

La question « présentez les principaux enjeux scientifiques en analysant les documents » n'implique pas une longue énumération des documents en recopiant leur titre et les informations du paratexte. Préciser qu'il s'agissait d'un tableau statistique, de deux cartes, d'un texte et de deux photos pouvait suffire, comme généralement en géographie, avant d'entrer dans l'analyse des contenus. Cette analyse devait amener les candidats à une confrontation des documents et non à une simple analyse linéaire. Le jury a tout particulièrement apprécié les copies en nombre non négligeable qui comportent un plan clair et ne se contentent pas de suivre l'ordre des documents.

L'exploitation d'une carte semble poser problème aux candidats : la présentation, à partir de la carte 3, « les grandes zones touristiques en France », devait déboucher non sur une simple liste mais sur une typologie des types d'espaces ou d'aménagement.

Concernant les pistes d'utilisation en cycle 3, le jury sait qu'il ne peut attendre des candidats des propositions abouties et il n'apprécie pas les propositions stéréotypées. Il attend, en revanche, quelques éléments qui lui paraissent incontournables : quel objectif de connaissances ? Quel vocabulaire faire acquérir ? que peuvent connaître des élèves avant le cours car il est illusoire de prêter à de jeunes enfants une culture étendue ? Quels documents sont les mieux adaptés compte tenu de l'âge des enfants et des notions que l'on souhaite leur faire acquérir ? Il va de soi que, derrière ces questions se pose celle de la finalité de l'étude envisagée : dans une société en mutation rapide comme la nôtre, les territoires enregistrent les effets de ces mutations et c'est à partir de cette focale que le sujet était construit.

IA-IPR d'histoire géographique

4 – RAPPORT DE LA COMMISSION DE L'ÉPREUVE D'ENTRETIEN PROFESSIONNEL – LITTÉRATURE DE JEUNESSE

- Epreuve orale d'admission : Entretien professionnel

Conception des sujets proposés

Les sujets sont à retravailler sur plusieurs points :

- Rechercher un meilleur équilibre entre des sujets « didactiques des disciplines » et des sujets plus ouverts, plus généraux (histoire du système éducatif, courants pédagogiques, travaux de recherche).
- S'assurer qu'ils permettent une bonne analyse grâce à 2 ou 3 textes différents susceptibles de faire émerger une synthèse qui croise les arguments.
- Veiller à ce qu'ils offrent une ouverture suffisante aux candidats permettant de développer des idées personnelles.
- Ne pas proposer pour l'épreuve d'entretien des thèmes qui sont redondants avec l'épreuve optionnelle qui suit (littérature, musique, arts visuels).

Prestation des candidats

- A) la présentation doit permettre d'énoncer rapidement les auteurs et la thématique de chaque document pour s'attarder davantage sur la problématique et le plan.

→ Le plan est quasiment toujours annoncé mais pas tenu nécessairement lors du développement

→ On a constaté peu d'incompréhension ou de centre sens après lecture des sujets.

- B) Traitement du sujet :

Sur le fond

→ L'analyse est inégalement fouillée, le moins bien réussi est le croisement des textes pour rester dans la logique du plan et ainsi opérer un renforcement de l'argumentaire .

→ Difficulté à rebondir, à ouvrir la réflexion après exposé.

→ Manque de connaissances des programmes. Pas assez d'ouverture aux « questions d'éducation ».

Sur la forme

Plusieurs candidats ont lu leurs notes.

→ Niveau de langue inégal, souvent des faiblesses de type « les enfants y (ils)... ».

→ Formulation imprécise parfois.

→ Représentations fausses sur les « attentes supposées du jury » qui seraient demandeurs de jargon !

→ Tendance à vouloir « caser les cours » sur le thème en s'écartant du dossier étudié, enfermement dans un jargon science de l'éducation, qu'on ne sait pas expliquer.

→ Dévoiement récurrent par mélanges de formules telles que « l'élève au centre du système » avec « langage au cœur des apprentissages » qui deviennent « tout » au cœur de « tout ».

→ Besoin d'opposer en toutes circonstances un modèle « transmissif » à un « travail du groupe » ou « l'élève devient acteur de ses apprentissages » sans être réellement au clair avec ce que cela veut dire.

Nous incitons les candidats :

- A sortir des discours convenus et à réfléchir aux questions posées pour développer une pensée propre.
- A utiliser leur expérience en stage pour mettre en lien ce qu'ils ont pressenti ou observé avec les questions soulevées par le dossier.

Majoritairement, on peut dire que les candidats sont préparés, voire bien préparés.

OPTION LITTÉRATURE (2 membres de jury)

N'exiger que deux photocopies de l'extrait présenté (certains candidats ont acheté 3 exemplaires d'un album quand ils ne l'ont pas trouvé en bibliothèque).

1 – Diversité des œuvres présentées et analysées

- Peu d'ouvrages ont été choisis hors listes de référence.
- On a constaté un large choix plutôt pertinent dans l'ensemble (2 ou 3 erreurs de ce point de vue).

2 – Analyse littéraire

Elle a été :

- Plus ou moins fouillée et approfondie. Réflexion d'inégale qualité sur l'œuvre littéraire.
- Confusion entre pratiques culturelles ordinaires et le plaquage d'exercices scolaires. L'œuvre littéraire doit rester une œuvre d'art sans en faire un prétexte à des exercices transversaux (obsession du dire-lire-écrire et de la recherche de liens pluridisciplinaires peu en rapport avec les attendus en littérature).

- Développer la culture des champs connexes : cinéma, arts visuels, éducation musicale.
- Mieux justifier le choix de l'extrait lu.

3 – Lecture à voix haute

Les candidats doivent apprendre à LIRE mieux (soigner l'articulation, les liaisons et l'expressivité, oser davantage !).

Certaines lectures ont été faites sur un ton retenu et dans un esprit inadapté.

4 – Présentation à l'épreuve

- Se documenter sur les débats interprétatifs ou philosophiques, les carnets de littérature, les ateliers de lecture.
- Elargir ses connaissances à d'autres oeuvres.
- Mieux maîtriser le vocabulaire spécifique (narration-énonciation-réception-métaphore).
- Se mettre au clair sur ce qui distingue la compréhension de l'interprétation.
- Ne pas réduire le livre à un objet formel (1^{er} et 3^{ème} de couverture)

5 – Présentation des mises en réseaux

Quelques réseaux présentés ont peu de sens et les ouvrages cités ne sont pas connus de certains candidats.

IEN Entretien-littérature

5 – RAPPORT DE LA COMMISSION DE L'ÉPREUVE ENTRETIEN - EDUCATION MUSICALE

A partir d'un dossier de quatre pages maximum, les candidats en dégagent les idées essentielles au cours d'un exposé d'une dizaine de minutes. Un entretien de quinze minutes avec le jury complète cette première partie de l'épreuve.

Remarques :

Les sujets et les thèmes de réflexion ont été estimés de difficulté inégale mais bien ancrés dans l'actualité de l'école et de notre pays.

Les candidats éprouvent des difficultés à dégager une problématique par rapport aux différents documents proposés et à faire preuve d'esprit de synthèse.

Il apparaît nécessaire que les candidats aient une meilleure connaissance de notre système éducatif, des textes en vigueur, de l'actualité.

EDUCATION MUSICALE

Interprétation vocale ou instrumentale d'une œuvre choisie par le candidat et exposé : 10mn, analyse d'un document sonore et entretien : 15 mn

Remarques :

1) Interprétation vocale ou instrumentale :

Les candidats ont choisi d'interpréter des chants d'origine souvent « scolaires » ou des œuvres instrumentales en fonction de leur passé de musicien.

Lorsque le choix du candidat se porte sur l'interprétation instrumentale, l'épreuve ne permet pas d'évaluer les capacités vocales du candidat. La voix reste l'axe fondamental de la pratique musicale en classe (chant, chorale à l'école...).

La brève analyse suivant l'interprétation relève souvent de commentaires très généraux par rapport à l'écriture musicale ainsi que l'exploitation éventuelle pédagogique. La notion d'interprétation reste très relative pour de nombreux candidats. Le candidat utilise souvent les 10 minutes dans un commentaire standard et cela ne permet pas toujours d'évaluer les compétences réelles des candidats.

2) Analyse du document sonore :

Des extraits d'œuvres de tous genres et de toutes époques sont proposés aux candidats. Suite à l'interprétation vocale ou instrumentale du candidat, les membres du jury choisissent l'extrait musical à écouter : le titre de l'extrait proposé, le nom de l'auteur et l'époque permettent à ceux-ci de situer le document sonore et d'orienter ainsi leur exposé devant le jury.

La durée des écoutes et le nombre d'écoutes étant limités à deux (la deuxième pouvant être partielle), il est nécessaire de choisir des extraits musicaux pertinents par rapport à la prestation vocale ou instrumentale des candidats afin de demander au candidat d'approfondir certains points de ses propos précédents particulièrement pour ce qui concerne le « réinvestissement dans des situations éducatives ».

Les sujets d'écoute sur 6 CD sont de bonne qualité, avec des thématiques diverses, un CDROM les accompagne avec toutes les informations concernant les extraits choisis qui permettent un tirage papier pour les membres des jurys.

Un regret : le manque de diversité (époques, genres musicaux ...) sur un même CD.

Les candidats éprouvent des difficultés à se détacher de la formation préparatoire au concours reçue : les documents sonores proposés étant très variés, nombreux sont ceux qui proposent un canevas d'analyses trop stéréotypé pas toujours en rapport avec l'écoute effectuée.

Les candidats

Erreurs, maladresses, imprécisions :

- Le candidat utilise parfois un vocabulaire musical inadapté dans les commentaires par manque de maîtrise de celui-ci.
- Le choix de l'interprétation vocale ou instrumentale du candidat est parfois inadapté à sa voix ou à ses aptitudes techniques.
- le candidat ne choisit pas toujours la note de départ du chant à interpréter.

Conseils de préparation aux candidats :

- Choix d'un chant compatible avec la voix du candidat en lien avec son expérience de chanteur et les conseils d'un professeur de musique ou de chant.
- Choix de l'interprétation d'une œuvre instrumentale adaptée au niveau du candidat qui doit s'auto-évaluer ou demander conseil.
- Pratique régulière du chant ou de l'instrument en vue du concours.
- Apport des partitions des œuvres interprétées (instrumentale ou vocale).
- Ecoute de musiques de tous genres et toutes époques en recherchant la démarche musicienne et les principales caractéristiques de ces extraits musicaux.
- Et les classes à PAC, les chartes du développement du chant choral... !
- Connaissance des Instructions Officielles et Programmes de l'Education Nationale à l'école primaire ainsi que les documents d'accompagnement.

Les jurys

5 commissions constituées chacune de 2 membres (un Conseiller pédagogique de circonscription ou et un professeur certifié d'éducation musicale).

Chaque jury était constitué d'un membre du premier degré et d'un enseignant du second degré spécialiste de l'option.

Une commission d'harmonisation avant le passage des épreuves a permis de rappeler et d'uniformiser le passage des épreuves par les candidats et leur évaluation.

Chaque matin, un échange entre les jurys a permis la bonne tenue des épreuves dans un souci d'équité pour les candidats.

Moyennes du jury sur les Entretiens Professionnels	12,94
Moyennes du jury sur l'Epreuve Musique	12,63
Moyennes globales du Jury Entretiens + Musique	12,78

Rapport rédigé d'après les commentaires des membres des jurys entretien professionnel et musique.

Le coordonnateur de la commission d'éducation musicale

6 – RAPPORT DE LA COMMISSION D'ENTRETIEN - ARTS VISUELS

Cette seconde partie de l'épreuve orale d'entretien consiste en un exposé de 10 minutes, suivi d'un entretien avec le jury de 15 minutes ; elle entre pour moitié dans la notation de l'épreuve orale d'admission et est dotée du coefficient 4.

Le candidat présente une production personnelle réalisée en dehors du contexte de l'épreuve, ou un document visuel, de son choix, dans les champs plastique, photographique ou cinématographique.

Au cours de sa présentation, le candidat analyse brièvement le support visuel, repère des éléments plastiques et sémantiques pertinents, évite les descriptions littérales, étudie la démarche de l'artiste, dégage une problématique qui est le socle pertinent et cohérent des actions pédagogiques dégagées par la suite.

L'analyse doit présenter un choix qu'il appartient au candidat de justifier, et qu'il devra manifester par une proposition à formuler en termes d'apprentissage, à partir des programmes officiels et des documents institutionnels. Le candidat doit rester concret et réaliste en énonçant un objectif et un contenu clair. La situation pédagogique proposée doit privilégier l'activité pratique de l'élève sans en ôter la part réflexive - elle doit conduire à une pratique effective et à une évaluation formative.

Après dix minutes d'entretien, le jury propose au candidat un document visuel destiné à élargir le champ des échanges.

Les constats et préconisations des membres de jury :

Dans l'ensemble, les candidats avaient préparé cette épreuve et en connaissaient les attendus.

Les documents apportés par les candidats :

- *Diversité* : si peu de candidats ont apporté une réalisation personnelle, les jurys ont toutefois constaté une certaine diversité des documents convoqués par les candidats, documents relevant de domaines différents (peinture, sculpture, architecture, bande dessinée, photographie, cinéma, vidéo)
- *Qualité* : il est attendu d'un futur enseignant qu'il ait le souci de la qualité du document qu'il présente : format A4 minimum, imprimé avec une définition correcte, collé de préférence sur un support rigide, mentionnant le nom de l'artiste, le titre de l'œuvre et sa date de réalisation - les jurys ont ainsi noté une qualité inégale des documents, ceux-ci étant majoritairement dépourvus des annotations de présentation (nom, titre, date, lieu de conservation...). Il convient d'éviter les documents abîmés ou qui s'enroulent sur eux-mêmes. Il est par ailleurs recommandé de prévoir un ou deux exemplaires pour le jury.
- *Rappel* : l'usage d'un seul document est autorisé par le règlement de l'épreuve. Les candidats qui souhaitent appuyer leur exposé sur plusieurs documents iconographiques doivent les rassembler et en organiser la présentation sur un support unique.

Les exposés des candidats :

- *Présentation du document* :
Globalement les candidats ont élargi leur champ d'approche (contexte historique, appartenance à un courant artistique, ouverture sur d'autres artistes...). Rares sont ceux qui ont pris en compte des événements culturels de l'année en cours (manifestations nationales ou régionales) ou ont fait allusion à des institutions culturelles de leur région (Musées, Fonds régional d'art contemporain, Centres d'art et structures de diffusion artistique...).

Le jury attend un commentaire témoignant d'une implication personnelle et non un discours-type appris par coeur. Pour réinvestir le document dans une situation pédagogique, il est nécessaire de se l'approprier, d'avoir un jugement critique, de faire preuve de sensibilité mais aussi de rigueur et de pertinence.

Le candidat doit savoir utiliser le vocabulaire spécifique des arts visuels et être en mesure d'explicitier les notions énoncées. Le jury dans son entretien peut être amené à demander des éclaircissements, des précisions sur les questions abordées durant l'exposé. Des connaissances trop superficielles nuisent alors au candidat.

- *Les pistes pédagogiques :*

Les jurys ont constaté que beaucoup de candidats ont proposé des pistes pédagogiques trop nombreuses, trop ambitieuses, peu précises et sans consignes clairement définies.

Si la liste nationale des œuvres de référence pour une première culture artistique a été citée, les documents d'accompagnement des programmes et les autres documents institutionnels semblent peu connus des candidats.

Les correcteurs conseillent aux candidats de centrer leur propos sur une piste pédagogique unique, réaliste et cohérente, en mettant l'accent sur le dispositif (présentation et déroulement) et des consignes claires données aux élèves.

Le futur enseignant doit essayer de se projeter dans la situation pédagogique pour en dégager les enjeux (compétences et apprentissages).

La pratique plastique ne doit pas s'effacer au profit d'activités uniquement axées sur la verbalisation autour de l'image. Les jurys rappellent qu'il faut éviter de consacrer une séance entière à la prise de parole et prévoir des débats ciblés.

De rares candidats ont évoqué l'évaluation de leur séquence. Pourtant la mise en place de critères d'évaluation permet à l'enseignant de vérifier la faisabilité et la pertinence des objectifs pédagogiques énoncés.

Les jurys ont déploré une évocation systématique, superficielle et quasi incantatoire de la transversalité. Celle-ci doit être fondée et sa recherche ne saurait constituer un objectif en soi.

Le développement durable, la sensibilisation à l'environnement, le recours aux TICE, la technologie (surtout pour ce qui concerne les œuvres tridimensionnelles) ont fréquemment été convoqués et associés, parfois de manière totalement gratuite. Les candidats, sensibles à ces sujets d'actualité, oublient de chercher des relations avec d'autres champs disciplinaires ou d'autres domaines artistiques, qui pourraient s'avérer plus pertinentes.

L'entretien et le document visuel proposé par le jury :

Devant le document proposé, les candidats ont souvent été déstabilisés et peu réactifs. Il leur est demandé d'analyser rapidement une image, d'aller directement à ce qui fait sens, à ce qui peut prolonger le dialogue instauré par l'entretien.

La réactivité est une qualité essentielle pour un enseignant. Il doit pouvoir faire face dans l'instant à toutes les sollicitations des élèves de sa classe.

La notation :

93 candidats ont passé l'épreuve d'arts visuels

Note la plus basse	3	
Note la plus élevée	20	
Note médiane	12	
Note moyenne	12,14	
Nombre de notes < ou égales à 5	5	Soit 5,37%
Nombre de notes > à 5 et < ou égales à 10	24	Soit 25,80%
Nombre de notes > à 10 et < ou égales à 15	45	Soit 48,38%
Nombre de notes > à 15	19	Soit 20,45%

Conclusion

Les jurys sont conscients qu'ils ne s'adressent pas à des spécialistes des arts visuels mais ils attendent des candidats, qui choisissent librement cette option, un réel intérêt pour les arts visuels, de la curiosité et une ouverture sur le monde.

Les membres de jury

7 – RAPPORT DE JURY DE LA COMMISSION D'ANGLAIS

Pour la session 2007 le jury a interrogé 442 candidats, sur ces 442, 100 candidats ont obtenu une note entre 16 et 20. Parmi ces candidats, plusieurs ont fait des séjours d'une année soit aux États-Unis soit en Grande-Bretagne, en temps que jeune-fille au pair ou pour des raisons professionnelles, et sont d'un excellent niveau.

55 ont obtenu une note entre 6 et 2.

Cela fait donc environ 287 candidats, environ 287 parce que tous les candidats ne se sont pas présentés à l'oral, qui obtiennent une note entre 7 et 15

1 Concours externe

Les candidats ayant préparé à l'I.U.F.M. font en général une analyse et une présentation du document de qualité: plan, méthode, mots liaison, vocabulaire spécifique (underline, focus on, highlight etc.).

En revanche, ils sont parfois (et ce n'est pas spécifique aux candidats ayant préparé à l'I.U.F.M.) décontenancés lorsque les examinateurs élargissent la discussion au cours de l'expression orale dialoguée. Ils ne savent pas parler de leur sphère, (leurs études, vacances, hobbies etc.) de leur motivation pour devenir professeur des écoles, d'eux-mêmes. Ils ne connaissent pas suffisamment le vocabulaire appréciatif (interesting, exciting, boring etc.).

D'autres procèdent à une accumulation de mots liaison « *ronflants* » plaqués sur un discours élémentaire.

2 3ème concours

Peu de candidats prennent la peine de faire un plan de leur exposé. Bien souvent ils se limitent à paraphraser, voire à citer une succession de phrases, un peu comme s'ils lisaient le texte sans en dégager les idées.

3 Epreuve facultative

Certains candidats se présentent en sachant que leur niveau est très insuffisant. Le jury s'interroge sur l'utilité d'une telle épreuve.

Quelques recommandations et remarques pour la préparation du concours.

- Ne pas présenter une analyse du document trop linéaire qui va très certainement entrainer la paraphrase. Il faut plutôt opter pour une analyse thématique en dégagant le ou les thèmes du texte et décrire ou analyser de façon claire, chaque thème en s'appuyant sur le texte.
- Donner des exemples personnels en rapport avec le thème du texte si cela est possible.
- Donner son avis sur le thème du document proposé.
- Essayer d'utiliser une stratégie de contournement lorsque l'on manque de vocabulaire.
- Ne pas demander au jury de traduire un mot.
- Ne pas hésiter à se reprendre si l'on s'aperçoit que l'on a commis une erreur.

- Acquérir du lexique en rapport avec l'école (teach, subject, pupil...) avec l'expérience professionnelle, avec la vie moderne (informatique, tv).

IA-IPR D'ANGLAIS

8 – RAPPORT DE JURY DE LA COMMISSION D’ESPAGNOL

I. Déroulement de la préparation.

I.1. Préparation :

Un texte inconnu d’une vingtaine de lignes est soumis au candidat. Il dispose de 30 minutes pour en dégager les axes essentiels. « Il peut s’agir d’un extrait de roman, de nouvelle, d’article de journal et présenter un récit, un dialogue, une documentation, une argumentation sur une question donnée » (voir B.O.n°21 du 26/05/2005). Lors de la session 2007, les candidats ont été essentiellement interrogés sur des articles de presse récents, extraits de journaux et revues d’Espagne et d’Amérique Latine. Les articles traitaient, pour la plupart d’entre eux, de thèmes actuels tels que l’éducation, l’immigration et l’intégration, l’écologie, la parité hommes femmes dans la société, les comportements à risque...

Les textes proposés répondent aux exigences du niveau B2 du Cadre Européen Commun de Références des Langues. (CECRL)

I.2. Exposé :

La durée de l’épreuve est de 20 minutes et se déroule en trois temps :

- Présentation du texte dans ses grandes lignes pendant 5 minutes maximum.
- Lecture d’un passage du texte (environ 10 lignes) choisi par le jury.
- Entretien en espagnol pendant 15 minutes environ.

a) Présentation du texte.

Le candidat expose pendant 5 minutes le texte qu’il a préparé. Il doit définir la nature du document et en dégager les idées principales. Le jury a valorisé les candidats qui ont su étayer leur argumentation par des remarques personnelles et/ou des références culturelles.

b) Lecture du texte.

Le jury attend une lecture qui respecte les règles phonologiques propres à l’espagnol (prononciation du « j », « r/rr » « g », « u » « ch », « e ») ainsi que les règles d’accentuation, beaucoup de candidats ayant tendance à déplacer l’accent tonique systématiquement sur la dernière syllabe.

Il est rappelé au candidat qu’une lecture expressive et fluide permet au jury d’évaluer la compréhension qu’il a du document.

c) Entretien avec le jury

Lors de l’entretien il a été demandé aux candidats de préciser ou de développer certains points abordés pendant l’exposé, ce qui a permis d’élargir la discussion.

II. Etude du document.

Le candidat dispose de 5 minutes pour exposer sa préparation. Le jury a apprécié les candidats qui se sont exprimés dans un espagnol correct, qui ont employé les termes

exacts et appropriés, qui ont su éviter l'emploi abusif de termes pseudo-techniques ou de formules toutes faites, peu naturelles, « plaquées ». Le jury remarque néanmoins que les candidats de la session 2007 se sont exprimés dans une langue globalement plus naturelle que lors des sessions précédentes. Le jury a été sensible aux exposés rigoureux dans lesquels les candidats étaient capables d'argumenter de façon claire et cohérente. Le jury a valorisé les candidats qui ont su exposer sans un recours systématique aux notes.

Il s'agit pour le jury d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer en continu, répondant ainsi au CECRL.

Le candidat dégage les grandes lignes du texte et aborde le contenu socioculturel du document proposé. Tous les documents faisaient l'objet de contenus culturels propres au monde hispanique. Néanmoins, la plupart se prêtaient à une comparaison avec d'autres cultures. Les candidats qui ont manifesté de bonnes connaissances de l'actualité récente ont été ainsi avantagés. Par exemple, le texte portant sur les Africains qui fuient à bord d'embarcations de fortune pour rejoindre les côtes espagnoles a permis au jury d'évaluer la capacité du candidat à développer un point de vue sur un sujet d'actualité, largement traité dans tous les médias européens. Il est donc vivement recommandé aux futurs candidats de s'informer régulièrement de l'actualité nationale et internationale.

Il est rappelé aux candidats qu'ils doivent avoir atteint le niveau B2 du CECRL. Le jury attend une langue de qualité, respectant les accords, l'emploi de la première personne, les temps chronologiques, les formes verbales les plus usitées, la non confusion entre l'auxiliaire et le verbe « avoir », la maîtrise de la numération (le pourcentage, la virgule, l'expression de la date...).

Par ailleurs, la richesse et la précision lexicales sont prises en compte dans l'évaluation. Il est conseillé aux candidats d'écouter régulièrement des émissions sur Internet, à la radio ou à la télévision en langue espagnole afin d'améliorer la compréhension orale et afin d'acquérir une meilleure prononciation.

Le jury a apprécié dans cette phase les candidats qui se sont exprimés avec clarté, aisance et naturel, qui ont fait des remarques cohérentes et pertinentes, dont les exposés ont été rigoureux, détaillés et argumentés avec des exemples précis, qui ont eu des idées personnelles.

III. Communication orale et entretien en espagnol à partir du document.

Cette partie se déroule en espagnol, dure environ 15 minutes et constitue le troisième volet de l'épreuve.

La plupart des sujets proposés étaient liés à l'actualité ou traitaient de grands thèmes de société.

Tous étaient extraits de documents authentiques puisqu'il s'agissait en effet d'extraits de revues, de journaux de la presse écrite espagnole ou latino-américaine.

Les candidats ont ainsi eu à s'exprimer sur l'éducation parentale, l'école, l'obésité, les comportements à risque, l'immigration, le niveau de vie des jeunes diplômés en Espagne. Il est donc vivement conseillé aux futurs candidats de s'intéresser et de s'enquérir de l'actualité et ce, pas seulement dans les pays hispaniques car plusieurs sujets proposés dépassaient le cadre des cultures hispaniques.

Le jury s'assure que le candidat est capable de comprendre un message et d'en rendre compte dans une langue correcte. La qualité phonologique, grammaticale et lexicale de la langue est prise en compte tant sur le plan de la correction que de la richesse. Les candidats possédant un vocabulaire riche et varié, connaissant des tournures idiomatiques ont été valorisés par le jury. Ce dernier a également pris en compte la capacité du candidat à réemployer le vocabulaire qui apparaissait dans les documents proposés.

Le jury s'assure que le candidat peut converser en espagnol et qu'il peut s'adapter à un échange. La fluidité de la langue, la prise de parole en continu ont été des critères d'évaluation conformément au CECRL.

Le jury évalue également la culture du candidat et s'assure en particulier que les connaissances de celui-ci sur les pays hispaniques (histoire, géographie, actualité ...) sont suffisantes. Le jury ne demande pas au candidat d'être un spécialiste mais de se présenter à l'épreuve avec un minimum de connaissances ou d'avoir fait les efforts nécessaires pour les acquérir.

Conclusion.

Les prestations pour cette épreuve, devenue obligatoire en 2006, ont été moins hétérogènes cette année. Les notes s'échelonnent de 05/20 à 20/20. La moyenne de l'épreuve obligatoire est de 13.2 (contre 11.97 en 2006). Celle de l'épreuve facultative est de 13 (contre 12.34).

Le jury peut accepter qu'un candidat ne connaisse pas un mot ou une expression. En revanche, il attend du candidat qu'il maîtrise un vocabulaire simple, les conjugaisons simples, qu'il soit capable de comprendre un message élaboré et qu'il puisse établir une interaction orale. Certains candidats ont eu quelques difficultés à comprendre le document qui leur était proposé mais ont néanmoins obtenu une note correcte voire satisfaisante car ils ont été attentifs aux questions du jury et ont su établir avec lui un véritable échange en montrant une réelle capacité et volonté à communiquer.

Les membres du jury.

9 – RAPPORT DE LA COMMISSION D'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

SOMMAIRE :

I. EPREUVE "PRATIQUE E.P.S." : OPTION 1500 mètres

1. Nature de l'épreuve
2. Constats
3. Conseils

II. EPREUVE "PRATIQUE E.P.S." : OPTION DANSE

1. Constats
2. Profil des candidats

III. EPREUVE "ENTRETIEN ORAL E.P.S." : OPTION 1500 mètres

1. Nature de l'épreuve
2. Exposé
 - A/ Constats
 - B/ Profil des candidats
 - C/ Caractéristiques synthétiques d'un « bon exposé » et d'un « exposé défaillant » :
 - D/ Conseils à la préparation de l'exposé :
3. Entretien
 - A/ Constats
 - B/ Profil des candidats
 - C/ L'entretien permet de reprendre les différents points de l'exposé et d'évaluer les candidats sur quatre grands champs
 - D/ Conseils à la préparation de l'exposé :
 - E/ Le candidat devrait être capable de répondre à différentes questions

IV. EPREUVE "ENTRETIEN ORAL E.P.S." : OPTION DANSE

1. Exposé
 - A/ Constats généraux
 - B/ Profil des candidats
2. Entretien
 - A/ Constats généraux
 - B/ Profil des candidats
 - C/ Conseils à la préparation de l'entretien :

V. CRPE 2007 - STATISTIQUES

- Option 1500 m
- Option Danse
- Absents et dispensés

VI. QUELQUES CONSEILS DE PREPARATION POUR L'ÉPREUVE DE 1500 M

Les filières physiologiques de l'effort

Le barème

Les modalités pratiques

Avant le début de la préparation

Pendant la préparation

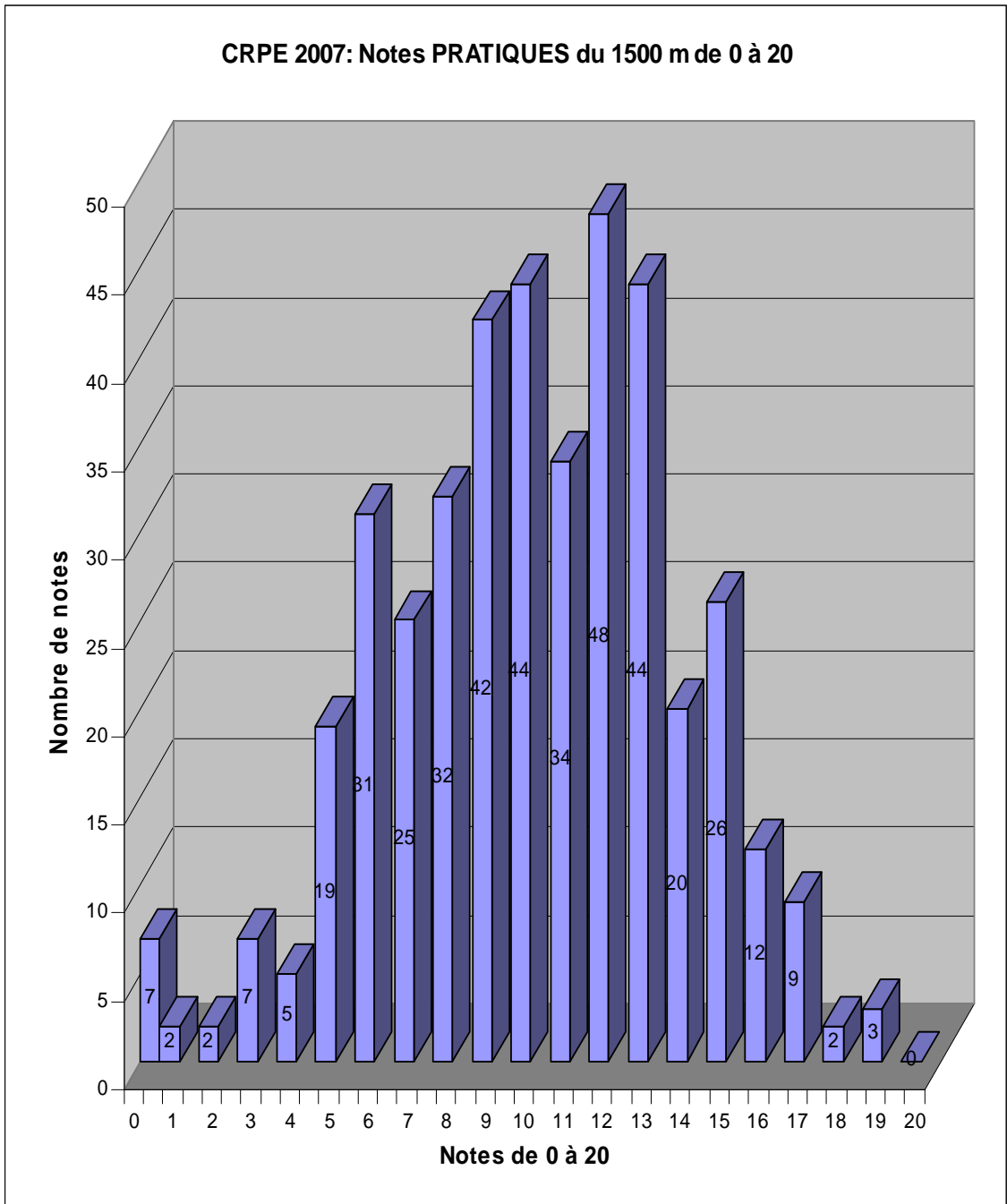
VII. MEMBRES DU JURY CRPE 2007

I. EPREUVE PRATIQUE E.P.S : OPTION 1500 mètres

1. NATURE DE L'ÉPREUVE

L'épreuve consiste en une course de 1500 mètres chronométrée précédée d'un échauffement, notée suivant un barème national.

- Statistiques 2007 -



Les membres du jury se sont dotés d'un outil d'observation qui portait sur trois moments :
L'échauffement,
La course en elle-même,
La récupération

2. CONSTATS

- Lors de l'échauffement, les candidats (es) se limitent principalement à un petit footing et à une série d'étirements plus ou moins adaptés.

Rares sont les candidats qui incluent dans leur échauffement des accélérations préparant à un 1500 mètres.

Cependant, les candidats ont pris conscience qu'ils étaient observés lors de l'échauffement et négligent moins cette partie de la prestation.

- Lors de la course, on peut distinguer différents niveaux de gestion. Pour les meilleurs (es) candidats (es), on note une excellente régularité et une course à 100% de leurs capacités comprenant une accélération sur la fin de course.

Pour une bonne partie des candidats (es), la course est régulière au niveau des temps de passage mais s'apparente plus à une course de fond qu'à une course de ½ fond.

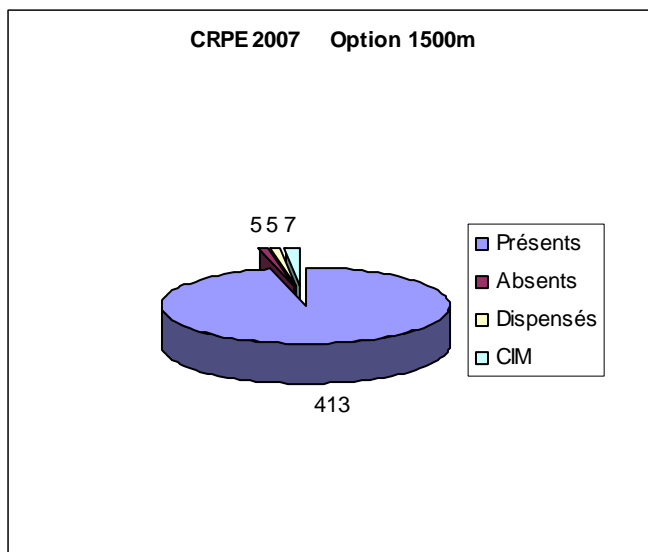
- Pour une minorité des candidats (es), la course est mal gérée avec un départ rapide et un écroulement par la suite (marche).

- La récupération est souvent succincte et se limite à quelques étirements.

De manière générale, le niveau de préparation des candidats (es) est en progrès par rapport à la session 2006.

Le nouveau texte sur les inaptitudes diminue le nombre de dispensés pour l'épreuve

– nombre de dispensés –



Dispensés= candidats handicapés ou en congés maternités → les candidats obtiennent la moyenne de l'épreuve pratique

CIM= Contre indication médicale → les candidats obtiennent zéro à l'épreuve pratique

L'observation et la régularité des courses révèlent de toute évidence une préparation sérieuse à l'épreuve de 1500 mètres.

3. CONSEILS

Le jury incite les candidats (es) à réaliser un test d'évaluation de leurs capacités aérobies dès le début de l'année scolaire. La course de 1500 mètres ne s'improvise pas et nécessite une véritable programmation de l'entraînement tout au long de l'année.

Si un travail en endurance est incontournable dans un premier temps, il ne faut pas négliger le travail sur piste en puissance.

Les candidats (es) peuvent se faire aider par des « spécialistes » afin de programmer leur entraînement (ou se référer au document joint en annexe).
De même, un entraînement à plusieurs peut-être source de motivation et de régularité des entraînements.

II. EPREUVE PRATIQUE E.P.S. : OPTION DANSE

1. CONSTATS

Le niveau des candidats tend à s'homogénéiser.

On note chez les candidats un travail en symétrie systématique (une fois à droite, puis à gauche à l'identique), ce qui crée plus une notion de remplissage que de répétitions construites.

L'espace scénique est très classique (ex : un début et une fin souvent centraux).

Des styles différents révélés par une démarche de création généralisée.

Peu de garçons : il faut démystifier le contenu de l'épreuve pour les garçons.

Très peu de dispensés cette année (moins de 4%).

Le niveau d'expression reste généralement très proche de la narration et peu orienté vers la symbolique. Une tendance à une trop forte théâtralité (expression du visage) qui nuit au traitement du propos.

Présentation des candidats :

On peut constater une réflexion sur le costume en lien avec la proposition.

Beaucoup de candidats oublient d'enlever leurs bijoux et font leur prestation en chaussettes, ce qui ne se justifie pas.

Quelques candidats apportent un décor ou accessoire(s), certains servent le propos, d'autres non et relèvent de l'illustration.

Pour les chorégraphies :

Majoritairement, la démarche employée se porte sur une gestuelle contemporaine. Peu de danses stylistiques (un style africain, des claquettes et une danse folklorique), malgré tout avec un effort de traitement créatif.

En fonction du lieu de préparation, la présentation va du sans titre au support écrit ou photo.

La fin de la prestation est trop souvent « fuyante » car les musiques ne sont pas diminuées (shuntées) ou coupées et ne signifient pas un sens de fin.

1 seul candidat a fait le choix de danser sans musique.

On peut noter une standardisation des styles de musique.

Quelques créations musicales.

2. PROFIL DES CANDIDATS

Niveau 1 : O – 4,5

Une danse sans parti pris et sans traitement

Un projet non conforme qui ne répond pas aux attentes de l'épreuve.

Aucun traitement.

L'engagement du candidat est faible et très pauvre corporellement.

Ces prestations relèvent plus d'une motricité en musique que de la danse.

Niveau 2 : 5 à 9.5

Un projet pauvre « bavard » et imprécis.

Un engagement émotionnel faible ou inégal.

L'engagement moteur est flou et imprécis. Une gestuelle bavarde, formelle, standardisée et encore étriquée. La danse est récitée.

Il n'y a pas de qualités et nuances du geste dansé (manque de variation).

La relation à l'espace est trop conventionnelle : espace scénique géométrique (ligne, courbe).

La relation au monde sonore est redondante. Il n'est qu'un support et dessert le propos plus qu'il ne l'enrichit.

Niveau 3 : 10 à 14.5

Une danse construite et conventionnelle

Le danseur contrôle ses émotions.

Il s'engage, quelquefois de façon trop théâtralisée (prédominance du visage).

Sa gestuelle est affirmée, ample. Les qualités du geste dansé sont lisibles.

La symétrie reste encore trop prédominante, non plus dans la répétition des mêmes gestes mais dans la mobilisation symétrique des membres supérieurs.

La relation à l'espace est traitée de façon conventionnelle mais raisonnée, en référence à une culture chorégraphique.

Les états de corps sont fugaces, parfois lisibles notamment lors des passages au sol.

Le projet de création est pertinent sans toutefois une distanciation réelle.

La composition est clairement écrite et utilise des processus d'écriture conventionnelle (répétition).

Les relations à l'espace, dans les modes de composition, semblent être liées au respect des attentes du jury (passage systématique au sol, sauts...).

Niveau 4 : 15 à 20

Une danse poétique, singulière

Le danseur est engagé au point de transporter le spectateur dans un univers poétique.

La fluidité des états de corps permet une relation poétique à l'espace et au temps.

La gestuelle sert justement le propos artistique (ni trop, ni trop peu).

Les choix d'écriture chorégraphique permettent un traitement symbolique et une lecture polysémique de la proposition du candidat.

III. EPREUVE ENTRETIEN ORAL E.P.S. : OPTION 1500 mètres

1 NATURE DE L'EPREUVE

L'épreuve dure 20 minutes. Elle comprend 10 minutes d'exposé du candidat et 10 minutes d'échange avec le jury (Arrêté du 10 mai 2005 et note de service du 16 mai 2005). « Au cours de l'entretien, le candidat indique ce qu'il retire de sa pratique pour lui-même et pour son enseignement. Il expose en particulier comment il peut transposer cette pratique pour son enseignement à l'école primaire, en prenant en compte les liens avec les autres disciplines et le

développement de l'enfant. Puis le candidat répond à des questions de jury, destinées à élargir et approfondir sa réflexion, qui porteront sur une autre activité physique que celle choisie, parmi les activités les plus pratiquées à l'école primaire. » : l'athlétisme (courses, sauts, lancers), les activités aquatiques, les jeux et sports collectifs, les activités physiques sportives et artistiques, les activités de pleine nature ainsi que les activités motrices à l'école maternelle.

2 EXPOSÉ

A/ Constats

- **Construction et organisation**

La présentation des exposés fait l'objet d'un plan en accord avec les exigences de l'épreuve pour la grande majorité des candidats.

Exposé souvent stéréotypé, impersonnel et plaqué. Si cela montre une préparation des candidats, cela débouche manifestement sur un contenu formel qui atteste d'une mauvaise compréhension des termes employés (notamment concernant les différents types d'efforts) d'où une capacité d'analyse personnelle très insuffisante.

- **Gestion du temps**

Le temps des exposés se situe entre 8 et 10 minutes. Rares sont ceux inférieurs à 7 minutes.

- **Densité et qualité des informations exposées**

Partie la plus délicate et la plus variable d'un candidat à l'autre.

La majorité des candidats est trop centrée sur le descriptif, ce qui implique un discours beaucoup trop superficiel. En effet, si les grandes notions sont énoncées au cours de l'exposé, elles ne sont que trop rarement explicitées.

B/ Profil des candidats

Niveau 1

- Méconnaissances des textes officiels, du fonctionnement de l'école et du rôle du maître.
- Aucune représentation de ce qu'est un élève dans un « groupe classe ».
- Aucune analyse de sa pratique personnelle : simple récit de sa préparation (footing en forêt, travail en court/court... courses en groupe...).
- Absence de transposition et de lien avec son futur enseignement.
- Simple évocation de jeux pour caractériser l'EPS à l'école.

Niveau 2

- Connaissance des textes officiels (compétences spécifiques et générales).
- La connaissance de l'enfant est précisée mais uniquement en évoquant les différentes tranches d'âge.
- Analyse de sa pratique personnelle mais sous forme d'un ressenti descriptif.
- Transposition brute sans adaptation pour son futur enseignement.
- Le lien avec les autres disciplines est évoqué mais l'EPS reste limitée à une discipline « prétexte ».

Niveau 3

- Connaissance et analyse des textes officiels (compétences spécifiques et générales).
- Propositions concrètes en fonction du développement de l'enfant et mise en évidence de la progressivité des apprentissages.
- Analyse de la pratique personnelle et intégration de celle-ci dans une réelle culture de l'individu prenant en compte toutes les dimensions (physique, morale, culturelle).

- Transposition à son futur enseignement en rapport avec la connaissance nécessaire des programmes de la discipline.
- Mise en évidence de la transversalité des apprentissages et de la notion d'interdépendance entre les disciplines (va et vient entre l'EPS et les autres champs disciplinaires).

C/ Caractéristiques synthétiques d'un « bon exposé » et d'un « exposé défaillant » :

Ce qui a été apprécié :

- Plan annoncé et respecté
- Rapide présentation de sa pratique et de sa préparation, ***uniquement dans le but*** de montrer les incidences que cela aura dans son futur enseignement
- Les compétences annoncées dans les programmes servent de point d'appui pour proposer un module d'apprentissage et/ou de décrire une séance
- Des liens interdisciplinaires sont proposés de manière concrète, précise et surtout opérationnelle en approfondissant l'un d'entre eux afin d'éviter le côté purement descriptif.
- La conclusion, d'une portée générale est en cohérence avec l'ensemble de l'exposé

Ce qui est à éviter :

- Un plan imprécis et/ou confus
- Un discours très descriptif sur sa préparation physique sans aucun lien avec son futur enseignement (souvent plaqué)
- L'absence de référence précise aux programmes
- Le discours est uniquement centré sur l'APSA sans lien vers les autres APSA, sans référence à une programmation.
- La polyvalence de maître citée sans concrétisation, le candidat en reste à des principes généraux mais le « comment » est occulté.
- L'absence de conclusion.

D/ Conseils à la préparation de l'exposé :

- Eviter toute description narrative de sa préparation physique pour elle-même. Ceci ne peut avoir de sens si et seulement si une transposition est faite aussitôt vers l'école primaire et son futur enseignement.
Ex : souvent la motivation des candidats est évoquée car difficile à trouver durant les mois d'hiver. Par conséquent, des systèmes, astuces sont trouvés pour se remotiver. En quoi ces systèmes ou ces astuces pourront être transposables (en les adaptant aux différents âges des enfants) afin d'aider les élèves à retrouver une motivation parfois défaillante... et surtout quels incidences cela aura-t-il sur les apprentissages moteurs, sociaux, affectifs, cognitif...
- Envisager une ébauche de module d'apprentissage en athlétisme (ou autre) en ciblant les types d'apprentissages attendus ainsi que les modalités d'évaluation en gardant toujours à l'esprit que tous ***ces choix devront être justifiés*** au regard des programmes, des caractéristiques des élèves, des intentions transdisciplinaires ...
- Faire des propositions concrètes sur la transversalité. Il convient d'approfondir un ou deux liens entre une discipline et l'EPS afin de définir et d'exploiter tous les apprentissages incidents... (Plutôt que d'en citer plusieurs).

- Montrer en quoi l'EPS permet de faire émerger chez les élèves une compréhension plus fine et plus rapide de certaines notions (et inversement !).
En d'autres termes, démontrer en quoi l'EPS a une place originale et particulière à l'école primaire.

3 ENTRETIEN

A/ Constats

Le questionnement s'est porté sur l'ensemble des APSA les plus fréquemment pratiquées à l'école primaire (athlétisme, natation, jeux sportifs collectifs, activités à visée artistique / esthétique et activités motrices à l'école maternelle). L'APSA choisie est différente de celle présentée par le candidat dans sa pratique physique.

Il s'est également porté (minoritairement) sur les ouvertures données par les candidats (sports de combat, course d'orientation, activités de roue, de raquettes). Il n'y a pas de restriction concernant les APSA comme support à l'interrogation.

- **Connaissances des programmes et instructions officielles**
Bonne connaissance livresque des programmes sans réelle analyse pour la grande majorité des candidats. Si les compétences sont citées, la réflexion sur les enjeux de ces notions reste difficile.
Les compétences générales sont souvent citées mais très rarement illustrées.
- **La polyvalence de maître**
Souvent citée de façon déclarative, la transversalité est uniquement appréhendée de l'EPS vers les autres disciplines sans imaginer que des connaissances peuvent également déboucher sur des savoirs et des attitudes qui permettraient une plus grande efficacité en EPS... cette dernière n'est trop souvent qu'une discipline « prétexte ».
La polyvalence du maître reste très superficielle certainement à cause d'un manque évident de clarté dans la connaissance scientifique et pédagogique des candidats. En effet, si les notions de filières énergétiques et de ce qui en découle (respiration, récupération, échauffement...) ne sont pas bien maîtrisées, il semble difficile pour le candidat de proposer une interdisciplinarité cohérente et pertinente.
- **Apprentissage et évaluation**
Partie la plus délicate à gérer pour la grande majorité des candidats.
Il convient d'approfondir ce domaine qui devrait permettre au candidat de savoir exactement ce que les élèves apprennent lorsqu'on leur propose telle ou telle situation (ou jeu...). La situation proposée n'a de sens qu'au regard des apprentissages visés.
La progressivité des apprentissages et l'évaluation sont rarement appréhendées.

B/ Profil des candidats

Niveau 1

- Ne connaît pas les textes officiels
- La polyvalence de l'enseignant du premier degré n'est pas évoquée
- L'EPS n'est pas envisagée comme une discipline d'enseignement

Niveau 2

Connaissance parcellaire des textes officiels

Simple évocation de la polyvalence sans développement

Confusion entre animation et enseignement

Niveau 3

- Connaissance livresque des textes (référence aux trois cycles)

- La polyvalence de l'enseignement se résume à une simple juxtaposition des disciplines

- Connaissances des différents domaines de compétence et lien avec les APSA à faire pratiquer

Niveau 4

- Distinction entre compétences spécifiques et transversales
- La transversalité apparaît mais l'EPS reste une discipline « prétexte »
- Prise en compte de la progressivité des apprentissages

Niveau 5

- Les connaissances des textes officiels ainsi que les documents d'accompagnement permettent de voir une opérationnalisation réelle de ces références.
- La notion d'interdépendance entre les disciplines est envisagée sous l'angle d'une vraie transversalité des apprentissages. Les progrès dans la discipline EPS sont également présentés comme découlant de tous ces liens.
- Les grands enjeux éducatifs sont intégrés (et non pas simplement cités) aux propos du candidat : sécurité, santé, citoyenneté.

C/ L'entretien permet de reprendre les différents points de l'exposé et d'évaluer les candidats sur quatre grands champs :

- Connaissances des textes officiels
- Polyvalence du maître
- Apprentissages et évaluation
- Qualités d'expression

D/ Conseils à la préparation de l'exposé :

- Il est indispensable que le candidat connaisse parfaitement ce qui est attendu des programmes, que ce soit du domaine des compétences spécifiques et générales ou de domaines plus particuliers comme les textes relatifs à la natation, les sorties (taux d'encadrement...).
 - Il serait souhaitable que le candidat ait une idée précise de ce que l'on peut attendre d'un élève de cycle 1, 2 ou 3 en fin de module d'apprentissage en ayant prévu une évaluation précise permettant de valider ou non les progrès.
Pour ce faire les connaissances relatives aux différentes théories de l'apprentissage devront être approfondies.
 - Lorsqu'une situation ou un jeu est proposé, le candidat devra présenter une simplification pour répondre aux élèves en difficulté ainsi qu'une complexification pour les élèves en réussite... Ceci pourra être obtenu avec les variables didactiques comme la variation de l'espace, du nombre de joueurs, du temps, du rapport de force...
 - Avoir une connaissance et une représentation de l'organisation spatiale d'une classe lors d'une pratique sportive précise (la gestion d'une classe en natation n'est pas la même qu'en sports collectifs...).
- Il est important pour le candidat de savoir quelle organisation préconiser (nombre de terrains, d'élèves par terrain...) mais également et surtout avoir une idée précise sur

son placement et son attitude lors d'une activité précise (son positionnement dans l'espace, son rôle...).

- Avoir réfléchi au préalable sur les consignes à donner aux élèves sur l'organisation, le déroulement de la situation (ou du jeu) afin qu'ils poursuivent bien le but recherché par l'enseignant en toute sécurité.
- Concernant la polyvalence du maître, il sera nécessaire de réfléchir au préalable à différents liens possibles en les concrétisant. En effet, une simple évocation d'un lien entre la biologie et l'EPS (course de longue durée et apprentissage de la respiration par exemple) ne serait pas suffisant.
- Le jury attend une opérationnalisation de ces liens sans oublier d'attacher une place importante à la relation d'interdépendance. En d'autres termes, en quoi l'apport de connaissances en classe va permettre à l'élève de mieux appréhender l'EPS et ainsi d'apprendre davantage.

Dès lors, l'EPS n'est plus, à ce moment là, une activité « prétexte » à autre chose mais demeure la discipline d'origine et d'aboutissement du travail pédagogique de l'enseignant : les progrès peuvent donc être présentés comme découlant de tous les liens interdisciplinaires.

E/ A partir de cette réflexion, le candidat devrait être capable de répondre aux différentes questions suivantes :

- A partir de quelles données peut-on programmer l'EPS à l'école au cycle 1,2 ou 3 ?
- Quelles sont les grandes lignes de votre module d'apprentissage en natation, en sports collectifs.... ?
- A l'issue de cette séquence de gymnastique, que souhaitez-vous que vos élèves apprennent et pourquoi ?
- Quel intérêt de programmer le basket-ball (par exemple) pour vos élèves de cycle 3 ? Qu'est-ce que cela va leur apporter ?
- Comment donner du sens aux apprentissages (liens interdisciplinaires...)?
- Comment organiser la première séance de natation avec une classe de cycle 2 (encadrement, groupes ou pas, placement de l'enseignant, consignes données...)
- Comment réagissez-vous lorsqu'un élève ne respecte pas les consignes, a peur de l'eau, est en échec, en réussite permanente... ?
- Quelles mesures prenez-vous pour assurer la sécurité lors de cette séance ?
- Quelle évaluation proposez-vous afin de valider ou non les progrès de vos élèves ?

IV. EPREUVE ENTRETIEN ORAL E.P.S. : OPTION DANSE

1.EXPOSÉ

A/ Constats généraux

* Présentation :

- La grande majorité des exposés semble avoir fait l'objet d'une préparation préalable tant sur la présentation que sur le contenu
- Le temps d'exposés se situe entre 9 et 10 min, seuls 10% sont inférieurs à 8 min.

- Les exposés sont très souvent structurés et suivent le plan énoncé.
- Le plus souvent, le débit verbal est soutenu, mais ponctué assez judicieusement et ne nuit pas à la compréhension.
- Nous notons une qualité de communication souvent correcte.

* Contenu :

- Les exposés sont quasiment tous construits de la même manière : ils comportent trois parties, rarement articulées entre elles.
 - Tout d'abord, le candidat effectue une présentation plutôt narrative de sa pratique personnelle sans réel lien avec son futur enseignement.
 - Une seconde partie décrit, de façon souvent très générale et assez vague, l'enseignement de la danse à l'école : de grands objectifs théoriques sont régulièrement énoncés sans illustration, ni concrète ni pertinente.
 - Pour conclure leur exposé, la plupart des candidats listent les différentes disciplines que l'on peut associer à l'EPS. Bon nombre de propositions effleurent la notion d'interdisciplinarité en s'appuyant sur le « Dire-Lire-Ecrire » ou les arts visuels de manière stéréotypées et redondante.
- De nombreux termes sont employés sans une connaissance précise, ni une utilisation pertinente de ceux-ci : démarche constructiviste, symbolisation, esthétique, création, rôle de danseur-chorégraphe-spectateur.
- Nous observons très souvent l'affirmation de connaissances vagues, infondées et/ou fausses : particulièrement du point de vue du développement de l'enfant (méconnaissance de la spécificité de la petite enfance) et des différentes ressources sollicitées par les APSA. Par exemple, un certain nombre de candidats précise avec force qu'un élève de maternelle est incapable d'acte de création.
- Certains exemples, voire certains paragraphes ont pu être retrouvés « mots pour mots » dans les exposés de différents candidats.

* Conclusion :

L'écart semble s'être creusé entre les candidats : le jury a pu assister à quelques excellentes prestations orales, néanmoins, il faut noter une baisse conséquente de la qualité des exposés, fortement liée à un renforcement de la « standardisation » des présentations. Tout d'abord, concernant la structuration, la plupart des candidats souhaitant, à juste titre, répondre aux exigences de l'épreuve, proposent malheureusement très souvent des plans identiques et linéaires. Ces derniers ne mettent pas réellement en exergue les différents enseignements qu'ils ont pu retirer de leur pratique, ainsi que leur capacité d'analyse critique. D'autre part, bon nombre de propos présentés sont « formatés » et ne reflètent pas une réelle appropriation des connaissances de la part du candidat ni un positionnement personnel et critique en tant que futur professionnel de l'enseignement.

B/ Profil des candidats

*** NIVEAU 1 :**

- L'exposé est récité, et présente parfois des arrêts en raison de « trous de mémoire ». La présentation de la pratique se résume à un simple descriptif de l'expérience personnelle du candidat.
- L'élève n'est pas pris en compte dans les propos du candidat.
- La transversalité des apprentissages n'est pas évoquée.

*** NIVEAU 2 :**

- Structuré, l'exposé reste une présentation formelle de différentes parties, non mises en relation. Le vocabulaire choisi est complexe et non assimilé par le candidat.
- Les caractéristiques des enfants de maternelle sont particulièrement peu connues.
- Les propositions pédagogiques sont relativement classiques et manquent de pertinence par rapport au public désigné. L'approche de l'enseignement de la danse reste encore relativement théorique.
- La transversalité des apprentissages se résume à la conception d'une EPS prétexte.

*** NIVEAU 3 :**

- L'exposé est structuré et effectue des mises en relation entre les parties. Le vocabulaire choisi est spécifique, précis et assimilé par le candidat.
- Les différentes tranches d'âge sont connues dans leurs spécificités et induisent des propositions pédagogiques. Le candidat laisse encore parfois apparaître des difficultés de projection dans la mise en œuvre concrète de ses propositions.
- Les acquisitions visées et l'évaluation notamment, sont envisagées de manière plus ou moins concrète.
- La transversalité des apprentissages s'envisage comme la mise en relation concrète de l'EPS avec deux à trois disciplines d'enseignement. Un va-et-vient entre les disciplines est proposé de manière encore assez théorique.

La note maximale a été attribuée aux candidats présentant des mises en œuvre concrètes, en lien avec les instructions officielles et prenant en compte de façon pertinente les caractéristiques des élèves. Les qualités de communication et d'analyse font notablement la différence.

2.ENTRETIEN :

A/ Constats généraux

* Un certain nombre de candidats ayant présenté des exposés plutôt moyens et assez stéréotypés, se sont pourtant mis en valeur lors de l'entretien, en montrant de réelles qualités d'analyse personnelle et de projection dans leur future profession.

* La qualité de communication est souvent assez correcte.

* Connaissance du développement de l'enfant :

- Les connaissances dans ce domaine sont souvent floues et peu appropriées.

- Une méconnaissance générale est à noter concernant les spécificités des élèves du cycle 1, ce qui amène l'affirmation de propos vagues voire particulièrement erronés.
 - Les propositions didactiques et pédagogiques ne sont que très rarement éclairées par la notion de ressources à mobiliser.
- * Les textes officiels :
- Les compétences spécifiques à l'EPS sont généralement présentes. Les compétences générales ne sont pas régulièrement associées à ces dernières.
 - Les points réglementaires, particulièrement en matière de sécurité sont généralement définis, mais parfois encore trop vagues ou peu affirmés.
 - Quelques candidats se sont brillamment illustrés en proposant une opérationnalisation concrète et approfondie des textes officiels.
- * EPS et polyvalence du maître :
- L'EPS est dans la majorité des prestations considérée comme un « support prétexte » à la construction d'apprentissage dans différentes disciplines.
 - Les arts visuels, le « Dire-Lire-Ecrire », les sciences expérimentales ont été très fréquemment mentionnés superficiellement : Par exemple, la réalisation d'affiches et invitations pour un spectacle de fin d'année constitue pour de nombreux candidats des apprentissages transversaux entre EPS et le « lire-écrire ».
 - Peu de candidats se sont démarqués en approfondissant cette question. Ceux-ci ont alors proposés des apprentissages transversaux, pour lesquels oeuvrait l'EPS en lien et en interaction avec d'autres disciplines.
- * Propositions didactiques et pédagogiques :
- Les apprentissages en EPS ne sont que rarement envisagés en terme de compétences à acquérir et de différents savoirs à construire. Ils sont plutôt présentés dans leur globalité : de grands objectifs généraux et assez vagues sont fréquemment énoncés.
 - Des candidats se démarquent réellement en proposant des situations d'apprentissages concrètes, adaptés aux caractéristiques des élèves choisis. On constate chez ces candidats une vision assez précise de la progression des apprentissages aux cours d'un module d'enseignement ainsi que de l'évaluation.
 - L'EPS est associée régulièrement à des grands enjeux éducatifs, mais bien souvent ces liens ne sont qu'énoncés et généralement peu approfondis. Par exemple, l'éducation à la citoyenneté par l'EPS est ainsi régulièrement résumée au simple respect des règles mises en place.

B/ Profil des candidats

*** NIVEAU 1 :**

- Le candidat propose des connaissances non assimilées, vagues et/ou erronées, concernant les textes officiels (simple évocation des compétences spécifiques à l'EPS), le développement de l'enfant.
- L'EPS n'est pas considérée comme une discipline d'enseignement.
- L'élève n'est pas pris en compte dans les propos du candidat, des erreurs importantes sont affirmées, souvent avec certitude.

- La transversalité des apprentissages n'est pas évoquée.

*** NIVEAU 2 :**

- Le candidat propose une réflexion assez structurée, s'appuyant sur les textes programmes, ainsi que sur des caractéristiques d'élèves relativement générales.
- Les caractéristiques des enfants de maternelle sont vraiment méconnues.
- Les propositions pédagogiques sont relativement classiques et manquent de pertinence par rapport au public désigné. L'APSA support à l'entretien est envisagée de manière relativement théorique et peu approfondie concrètement.
- La transversalité des apprentissages se résume souvent à une juxtaposition de disciplines scolaire où l'EPS sert de simple point de départ à la construction d'autres apprentissages.

*** NIVEAU 3 :**

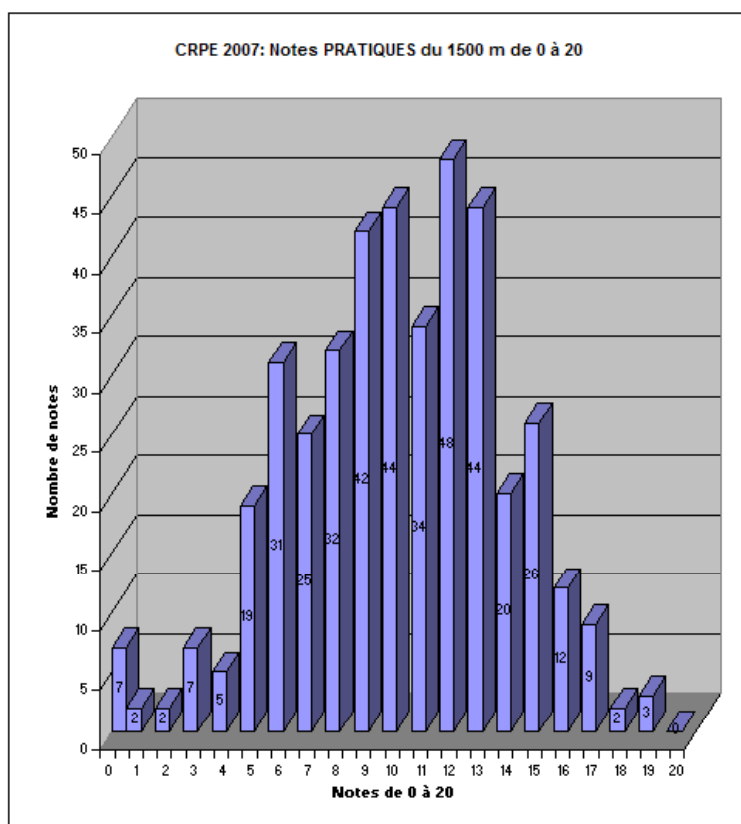
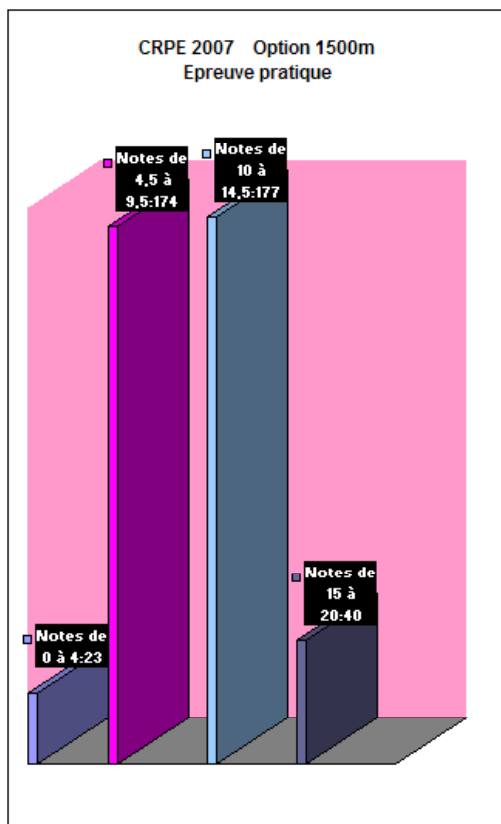
- Le candidat effectue de réelles mises en relation de ses différentes connaissances, tant au niveau des textes officiels, que de l'APSA support à l'entretien et du développement de l'enfant.
- Les différentes tranches d'âge sont connues dans leurs spécificités et induisent des propositions pédagogiques progressives et souvent concrètes, s'inscrivant généralement dans un enseignement envisagé sur la durée d'un module d'enseignement.
- Les acquisitions visées et l'évaluation notamment, sont définies de manière plus ou moins concrète.
- Les apprentissages sont envisagés au travers de différentes approches disciplinaires articulées les une aux autres, pour s'inscrire dans l'atteinte d'enjeux éducatifs majeurs.

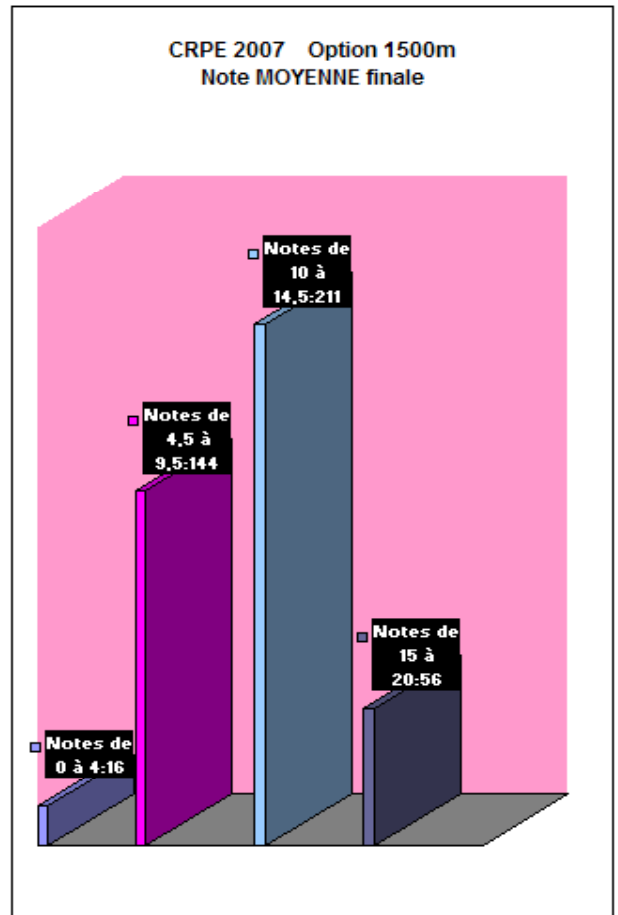
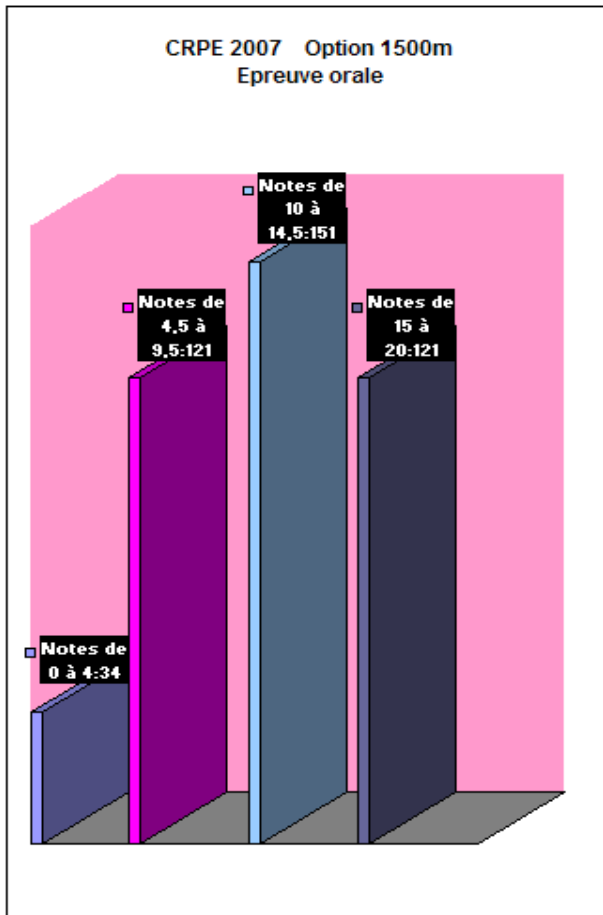
C/ Conseils à la préparation de l'entretien :

- ✓ Un effort semble être indispensable à effectuer concernant la connaissance du développement de l'enfant. Le candidat doit en effet être en mesure de cibler les particularités des différents publics de l'école maternelle et primaire. L'enjeu est ici de proposer des mises en œuvre concrètes, beaucoup plus pertinentes et issues d'une réflexion personnelle.
- ✓ Un effort de liaison semble nécessaire dans l'élaboration de l'exposé. Ce dernier ne doit pas se résumer à un exercice formel et conventionnel. Au contraire, il est l'occasion pour le candidat de mettre en valeur ses capacités d'analyse, de projection dans sa future pratique d'enseignement. Il s'agit ainsi de lier les différentes composantes de ce travail : s'appuyer sur l'analyse de sa pratique personnelle (et la connaissance de l'activité), pour effectuer des propositions concrètes. Celles-ci s'articuleront autour de la connaissance précise des textes officiels, du développement de l'enfant, dans un souci de prise en compte réelle de la notion de polyvalence du maître.
- ✓ Un travail d'approfondissement de la réflexion concernant la polyvalence du maître est à effectuer, pour ne pas proposer une « EPS prétexte », mais bien une discipline articulée à divers autres pour se mettre au service d'objectifs éducatifs concrets et transversaux.

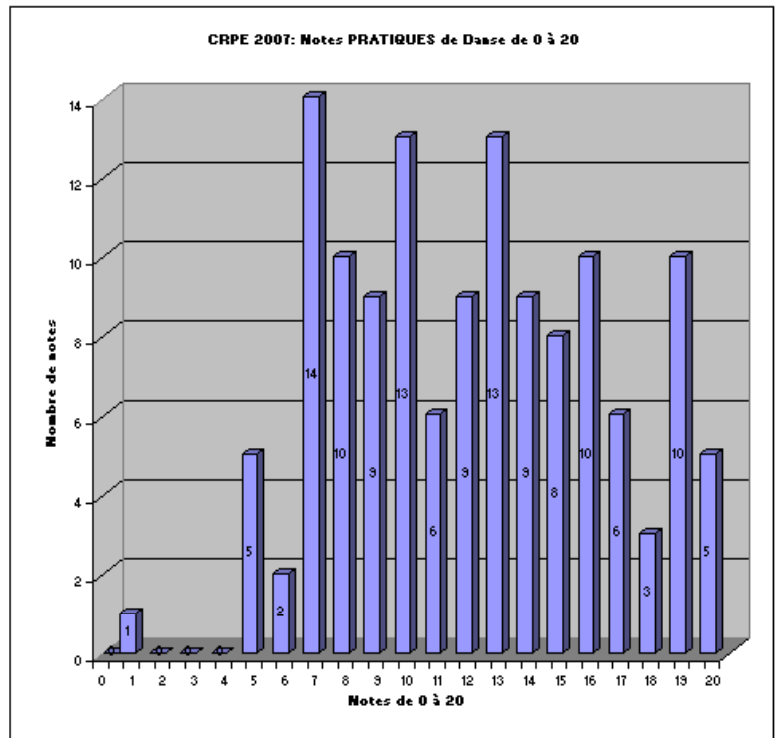
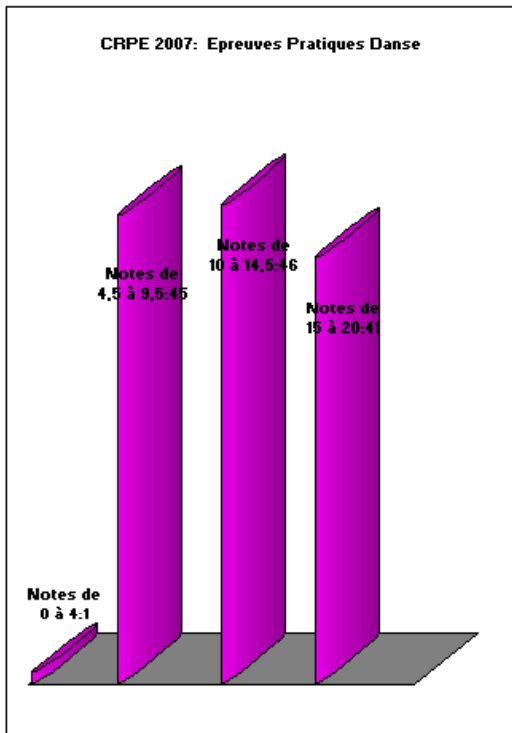
V. CRPE 2007 - STATISTIQUES

Notes de l'option 1500 m

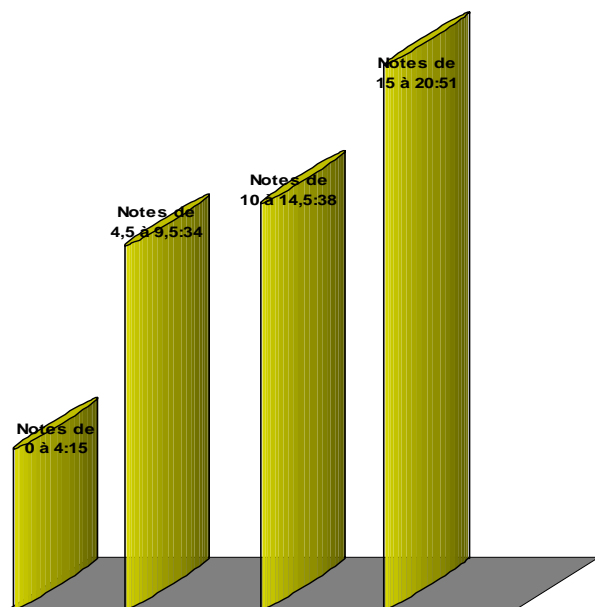




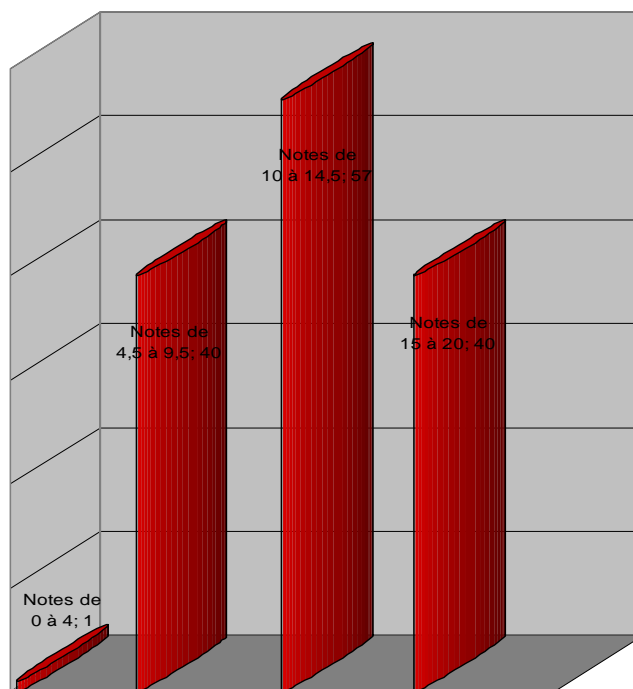
Notes de l'option Danse



CRPE 2007: Epreuves Orales Danse

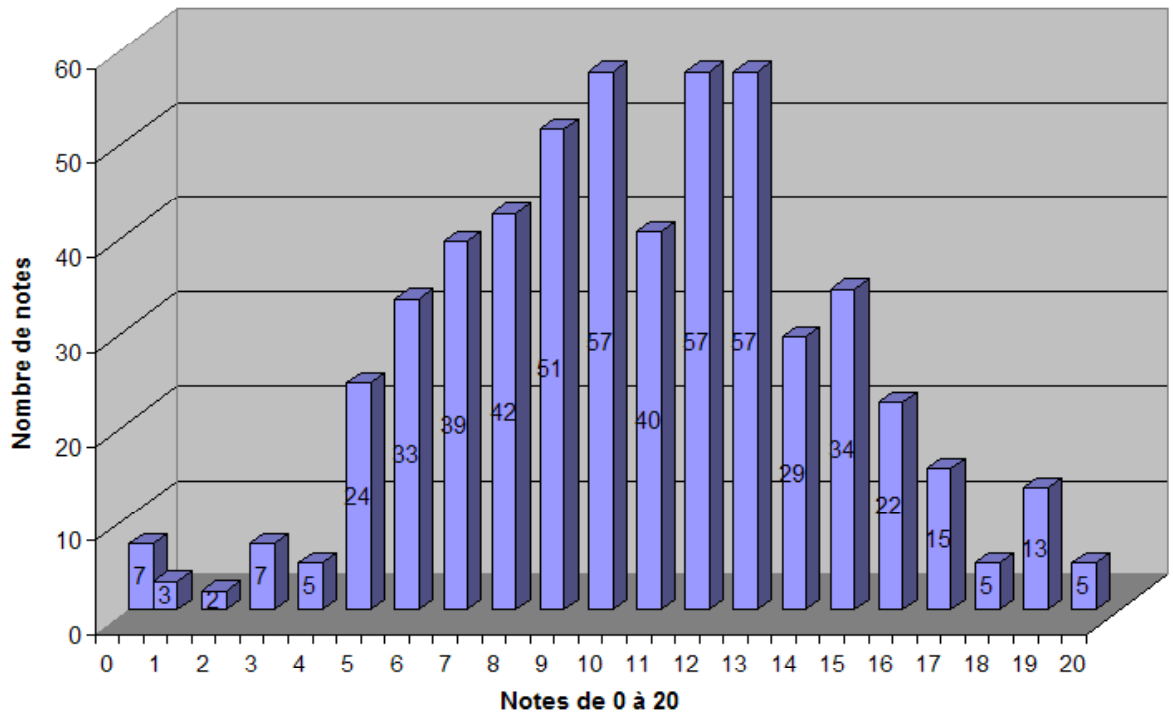


CRPE 2007: Notes MOYENNES finales Danse

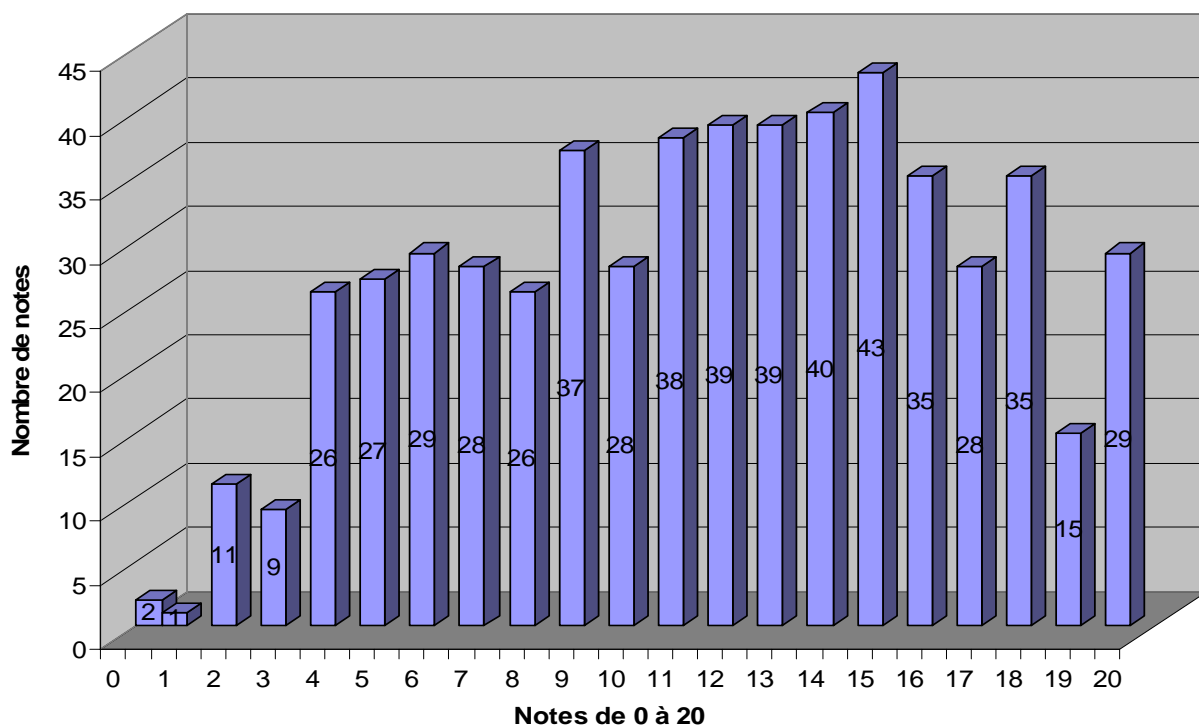


Notes finales pour les deux options confondues

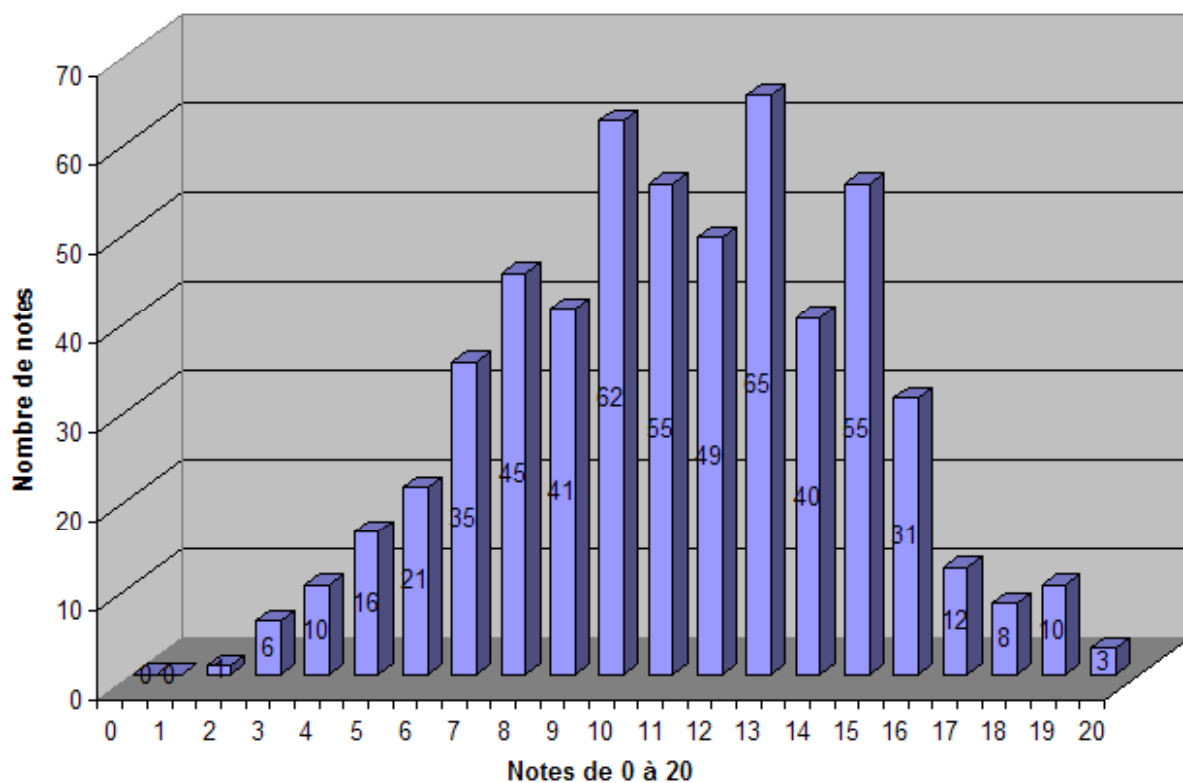
CRPE EPS: Notes de pratique (1500m + Danse)



CRPE EPS: Notes d'entretien oral (1500m + Danse)

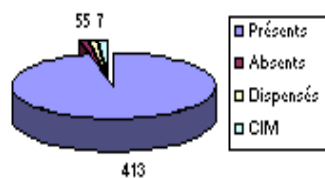


CRPE EPS: Notes moyennes finales (1500m + Danse)



Absents et Dispensés

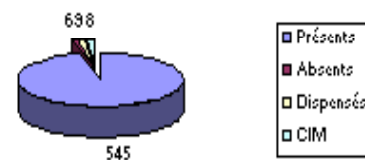
CRPE 2007 Option 1500m



CRPE 2007 Option Danse



CRPE 2007 Options 1500m et Danse



VI. QUELQUES CONSEILS DE PREPARATION POUR L'ÉPREUVE DE 1500 m

CONNAISSANCES DE BASE

LES FILIERES PHYSIOLOGIQUES DE L'EFFORT

Le travail anaérobie alactique : - de 0 à 7 secondes : Puissance anaérobie alactique.
- de 7 à 30 secondes : Capacité anaérobie alactique.

Le travail anaérobie lactique : - de 30 secondes à 1minute 30 : Puissance anaérobie lactique.
- de 1 minute 30 à 3 minutes : Capacité anaérobie lactique.

Le travail aérobie : - de 3 minutes à 6 minutes : Puissance aérobie.
- de 6 minutes à plusieurs heures : Capacité aérobie.

LE BAREME

HOMMES	NOTE/20	FEMMES
4'30	20	5'50
5'51	10	8'03
8'30	0.5	11'30

MODALITES PRATIQUES

Les 3 intensités de travail à privilégier selon le niveau de pratique initial sont :

Le travail anaérobie lactique : - de 1 minute 30 à 3 minutes : Capacité anaérobie lactique.

Le travail aérobie : - de 3 minutes à 6 minutes : Puissance aérobie.
- de 6 minutes à plusieurs heures : Capacité aérobie.

AVANT LE DEBUT DE LA PEPARATION :

- il est conseillé de subir un test indirect de mesure de la puissance aérobie maximale traduite en VMA (vitesse maximale aérobie en test navettes ou sur piste) afin d'en déduire les intensités d'entraînement les mieux adaptées au niveau de pratique.

PENDANT LA PREPARATION

- Certains entraînements peuvent se faire en forêt, sur route et d'autres plus spécifiques sur piste.

- Se munir d'un chronomètre pour toutes les séances.

- Tous les entraînements seront précédés d'une phase d'échauffement à base de courses, d'étirements, de montée de genoux, de talons fesses, de pas chassés latéraux, de marches rapides et de quelques accélérations progressives sur 40 mètres maximum.

- **Tous les entraînements se termineront par une phase de récupération à base de marche et d'étirements.**

VII. MEMBRES DE JURY CRPE 2007

Chaque commission est constituée d'un membre du 1^{er} degré et d'un membre du 2nd degré.
Parmi ces membres, certains ont occupé la fonction de secrétaire ou de responsable en danse ainsi qu'en course 1500m.

La répartition des jurys est la suivante :

3 commissions de danse

12 commissions de course 1500 m

Les membres de jury